



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

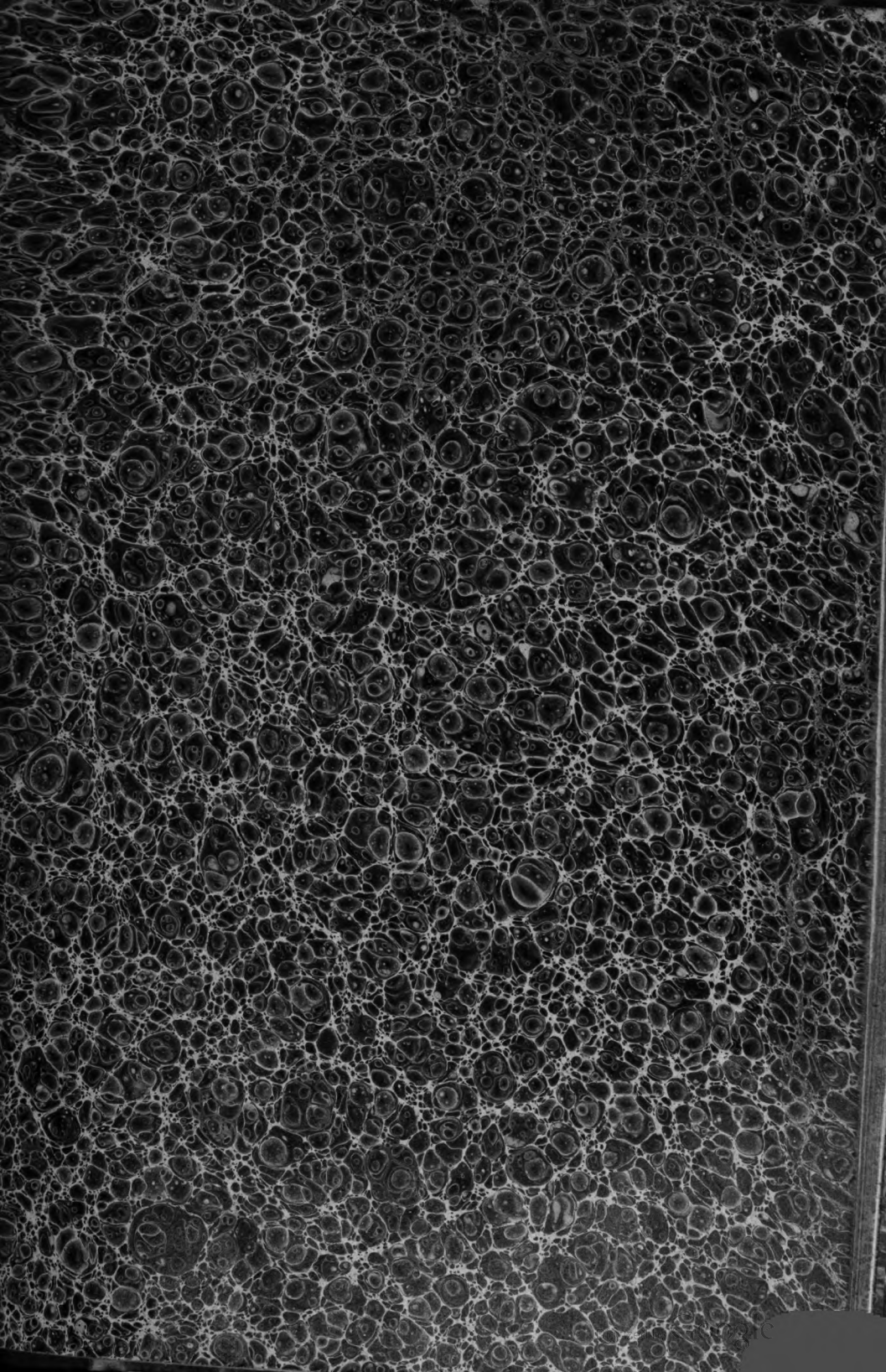
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





Acc 3120

2421^B 173

L'AVOUEURIE

DE

SAINT-TROND.

9926

L'AVOUEURIE

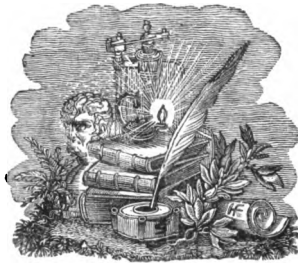
DE

SAINT-TROND,

ÉPISODE DE L'HISTOIRE DE CETTE VILLE,

PAR

J. Demal, directeur du collège.



SAINT-TROND.

VANWEST-PLUYMERS, IMPRIMEUR-ÉDITEUR.



DISCOURS PRÉLIMINAIRE⁽¹⁾.

Messieurs,

Pour tout homme qui examine attentivement les événements dont la vie humaine, quelque courte qu'elle soit, est remplie, l'étude de l'histoire est une source intarissable d'utiles leçons.

Tout ce qui arrive n'arrive que d'après les sages et immuables décrets de celui qui a tiré du néant toutes les choses visibles et invisibles.

C'est Dieu qui en est le principe ; c'est aussi Lui qui en est la fin.

Mais avant de parvenir à cette fin, à ce point d'arrêt, fixé par le Créateur, tous les êtres doivent remplir exactement le rôle qu'il leur a assigné ; ils ne peuvent dévier, un instant, de l'orbite qu'ils ont à parcourir. L'homme seul, l'être par excellence, est libre d'obéir ou de désobéir, de faire le bien ou le mal ; et, c'est de cette obéissance ou de cette désobéissance que découle tout ce

(1) Ce discours a été prononcé par l'auteur à la distribution solennelle des prix de 1856.

qui arrive d'heureux ou de malheureux dans ce monde. C'est, par conséquent, là qu'il faut chercher l'origine de tous les faits dont l'ensemble, considéré au point de vue social, constitue ce qu'on appelle *histoire*.

Si l'homme n'était pas né libre, il agirait *nécessairement*, c'est-à-dire, comme une machine que le maître fait mouvoir à son gré ; et le nom d'histoire n'existerait pas. Est-il libre, par exemple, au soleil de s'arrêter ou de rebrousser chemin ? Est-il libre aux bêtes de somme de se soustraire aux rudes travaux auxquels elles sont condamnées ? Aussi, qui s'est jamais avisé de raconter ou d'écrire l'histoire du soleil ou celle du chameau ? C'est donc la liberté de l'homme qui constitue la véritable base de l'histoire.

Par suite de cette précieuse prérogative, l'homme est libre de poser un acte ; mais le fait et la manière dont il le pose exercent toujours une influence heureuse ou funeste sur lui-même ou sur ses semblables.

Il est également libre de se gouverner comme il l'entend ; seulement Dieu, en le plaçant sur cette terre d'exil et de passage, lui a donné le moyen de rester dans la voie qui doit le conduire à sa fin dernière. Il importe peu au souverain maître du ciel et de la terre quelle forme de gouvernement il adopte ; que ce soit la république ou l'empire, la monarchie constitutionnelle ou l'absolue, le système féodal ou communal, pourvu qu'il n'abuse pas du pouvoir, en abusant de sa liberté, dégénérant en licence.

Aussi voyons-nous, dans l'antiquité comme dans les

temps modernes, les différentes formes de gouvernement se succéder : la royauté, chez les Romains, est remplacée par la république, qui a dû, à son tour, céder la place à l'empire. Chez nous, tous les systèmes ont été mis en jeu, royauté, empire, république, féodalité, communes, gouvernement représentatif, et, sous tous les gouvernements, le bien et le mal, et, par conséquent, les événements heureux ou malheureux, ont eu une part plus ou moins large d'après l'usage que l'homme a fait de sa liberté.

Aussi longtemps que les gouvernants et les gouvernés prenaient pour boussole de leur conduite les lois éternelles de l'équité et de la véritable liberté, le peuple et les magistrats étaient heureux ; la religion, vraie base de tout bonheur comme de toute liberté, était respectée, les arts et les sciences, l'industrie et le commerce florissaient ; ni la guerre, ni les discordes civiles, ni tout les maux qu'elles entraînent, ne venaient troubler la paix et le bonheur dont un peuple sage et libre a le droit de jouir.

Qui ne se rappelle, avec bonheur, les époques de notre histoire où la Flandre sous ses comtes, le Brabant sous ses ducs, le pays de Liège sous ses princes-évêques et notre ville sous son gouvernement mixte, jouissaient d'un bonheur et d'une prospérité à jamais regrettables ?

Aujourd'hui encore quel peuple de l'Europe est plus heureux que le peuple Belge sous le gouvernement sage et paternel de Léopold I ?

Malheur à nous, si jamais nous faisons un abus de la

grande liberté dont nous jouissons à présent. Il nous arrivera alors ce qui est arrivé à tant d'autres villes et états, lorsqu'ils ont permis que la liberté dégénérât en licence. Athènes, état si célèbre pour ses lois justes et équitables, fut troublé et bouleversé, dit un auteur ancien, du moment que la licence remplaça la liberté. Bruges, capitale du commerce flamand, est tombée bien bas ; Malines et Louvain, bien peuplées et florissantes jadis, sont devenues des villes du second ordre ; Liège, berceau de l'empire de Charlemagne, et rivale de la France, ne compte plus comme état dans la balance européenne ; Saint-Trond, sous Adelard II et ses successeurs, riche et puissante, capitale d'une noble contrée, est devenue faible et languissante. Quelle est la cause de tous ces événements déplorables ?

Certes, c'est Dieu qui élève et abaisse les empires, les royaumes, les états, les villes et les hommes mêmes, quels que soient les rangs qu'ils occupent ; mais il est aussi certain que Dieu permet à l'homme d'agir librement ; or s'il usait sagement de la liberté, c'est-à-dire, s'il agissait d'après les lumières de la droite raison, que le souverain maître lui a donnée et que la sainte religion ne cesse de diriger, il ne s'écarterait pas du chemin droit et égal, qui le conduirait infailliblement à son bonheur temporel et éternel.

Mais, hélas ! combien y en a-t-il qui soient assez sages pour faire un bon usage des grandes prérogatives qu'ils ont reçues de celui qui ne veut régner que sur des cœurs libres ?

L'inférieur aussi bien que le supérieur, le pauvre aussi bien que le riche, l'ignorant comme le savant, s'oublient quand les passions s'échauffent et que la partie corrompue l'emporte sur la partie saine du corps social ; et, sous prétexte de liberté, chacun, inférieur comme supérieur, se persuade facilement que l'on en veut à ses droits, lorsque tout ne s'arrange ou ne s'exécute pas selon sa volonté, ses goûts, ses caprices, ses plans et ses projets.

Si l'on s'attachait à faire une étude sérieuse de l'histoire, qui est la plus excellente de toutes les maîtresses, on serait plus prudent et plus sur ses gardes, lorsqu'il s'agirait de poser un acte ou d'entreprendre une affaire importante et de grande conséquence. Car c'est l'histoire qui nous apprend combien il est dangereux de suivre les premiers mouvements de son âme, combien il est encore plus dangereux de ne pas mettre un frein à ses passions aveugles, qui, en flattant l'homme de l'idée de liberté, l'entraînent, presque toujours, au delà des limites du vrai et du juste, pour le plonger dans l'abîme des ténèbres et de l'iniquité.

C'est encore l'histoire qui nous montre que souvent une petite étincelle a suffi pour produire un grand incendie : un amour-propre blessé, une querelle de famille, un accident imprévu, un amusement innocent, une fête locale, un manque d'égard, une plaisanterie, un bon mot, ont excité des haines et des dissensions, qui ne se sont terminées que par des guerres sanglantes et des pertes de fortune entières.

Pour s'en convaincre il ne faut qu'ouvrir les annales de notre pays. Une vache, volée par un paysan à la foire de Ciney, a coûté la vie à vingt mille hommes ; l'enlèvement d'une jeune fille a été l'occasion des guerres interminables des Waroux et des Awans ; la plaisanterie de Chiroux, lancée par quelques hommes du peuple à l'adresse des jeunes gens nobles de Liège, habillés en *fashionables*, a causé une haine mortelle entre le peuple et la noblesse liégeoise ; la fête que les Saintronnaires ont célébrée, malgré les sinistres prédictions de leur prélat, lors de l'entrée d'un vaisseau monté sur des roues et traîné par les tisserands, a failli, comme autrefois le cheval troyen, causer la destruction entière d'une ville considérable ; le caractère hautain et dominant de Gertrude, la femme de Gilbert, comte de Duras et avoué de St-Trond, a tellement envenimé les difficultés qui s'élevaient entre l'Avoué et le Prélat qu'elles finirent par des guerres et des incendies.

Je ne puis m'étendre davantage aujourd'hui ; la solennité d'une distribution des prix fixe des bornes à celui qui n'a obtenu la parole que par une extrême bienveillance de la part de son honorable auditoire. Le peu que je viens de dire suffit cependant pour prouver, de la manière la plus évidente, que les passions sont les ennemis les plus implacables de la vraie liberté, et que l'histoire, où on les voit surtout agir et manœuvrer, est d'une utilité incontestable pour tout homme qui désire faire un usage raisonnable de la liberté. C'est pourquoi l'on ne peut

assez engager la jeunesse, dont l'esprit et les sentiments sont si vifs et souvent même violents et emportés, à s'appliquer sérieusement à l'étude de l'histoire et principalement à celle de son pays.

Cette dernière étude est d'autant plus utile qu'elle nous instruit mieux des lois et du gouvernement, des mœurs et des coutumes, du caractère et de l'esprit national de nos pères, choses qu'il ne nous importe pas peu de bien connaître. Et si cela est vrai pour l'étude de l'histoire de la Belgique en général, il l'est surtout pour celle de l'histoire de la Hesbaie, qui est toute peuplée de souvenirs religieux, historiques et poétiques.

La Tongrie et la Taxandrie, réclamant pour la Belgique, l'une, le berceau du christianisme, et l'autre la fondation de la monarchie française, n'ont certainement pas à rougir d'avoir donné naissance à ces institutions aussi importantes que fécondes en événements mémorables et en personnages célèbres. Les Éburons indomptables, les Francs, conquérants insatiables, les Normands belliqueux et barbares, ont laissé des traces ineffaçables sur leur passage dans notre pays. Le fougueux Ambiorix et l'ambitieux César, Clovis, premier roi de la monarchie franque, et Rollon, chef cruel des hordes sauvages, saint Lambert et saint Trudon, apôtres de la Hesbaie, Pepin de Landen et Charlemagne, modèles des princes et des monarques, Notger et Charles-le-Téméraire, l'un la cause de la gloire de Liège et l'autre celle de sa ruine, occuperont toujours une place distinguée dans nos annales.

Les plaines de Wilderen et de Steppes, celles de Brusthem et de Neerwinde, seront éternellement des monuments, constatant, d'un côté, la puissance féodale, et, de l'autre, la force irrésistible du pouvoir absolu. Enfin le long règne de huit siècles de nos princes évêques, tantôt soutenus, tantôt abandonnés par les corps formidables des métiers et de cette nombreuse et brillante chevalerie hesbignonne, célèbre dans toute l'Europe, ne forme-t-il pas la plus belle page de l'histoire de nos ancêtres ?

Et quant à St.-Trond en particulier, comme capitale de la Hesbaie et placée au centre de trois puissants états, dont les princes ne firent que guerroyer pendant tout le moyen âge, n'a-t-elle pas été constamment le théâtre des événements les plus remarquables et l'objet perpétuel des convoitises de ces seigneurs puissants et redoutables ?

L'histoire de l'Avouerie de St.-Trond suffirait à elle seule pour faire comprendre combien il est utile d'étudier l'histoire de son pays et de sa localité en particulier. Que de faits intéressants, que de doucement instructifs, que de belles leçons de morale, de piété et de véritable patriotisme, que de beaux exemples de vertu, de courage et d'héroïsme chrétien cet épisode de notre histoire nationale ne nous offre-t-il pas ?

Employons donc, Messieurs, les heures de loisir que la divine Providence veut bien nous accorder, à parcourir les pages qui nous tracent et nous mettent devant les yeux l'histoire du passé, pour servir au présent et à l'ave-

nir d'instruction salulaire. Et vous, jeunes gens, qui êtes si avides de lecture et de nouveautés, ne perdez jamais le temps à satisfaire votre curiosité par la lecture de ces écrits futiles et légers, appelés communément romans, eussent-ils même le titre de romans historiques ; c'est une pâture indigeste et malsaine, ne renfermant aucun ingrédient nutritif et fécond. Attachez-vous plutôt à l'étude de ces livres, peu nombreux, il est vrai, dont chaque phrase, même chaque mot, est comme un nouveau trait de lumière, qui vous fera connaître et apprécier à sa juste valeur le bien et le mal, les deux sources du bonheur ou du malheur des rois et des peuples.

AVOUEURIE DE SAINT-TROND.



Saint Trudon, fondateur et seigneur de la ville qui porte son nom, avait donné à saint Cloud, évêque de Metz, tous les biens qu'il possédait sur les rives de la Moselle et de la Cicindria. Il s'était seulement réservé, quant à ses propriétés de Sarchinium, pour lui et ses successeurs, les futurs prélats de son monastère, l'administration simultanée avec les évêques de Metz.

De là vint que les évêques de Metz et les prélats de l'abbaye de Saint-Trond partagèrent, pendant plusieurs siècles, le pouvoir temporel de la ville ; l'administration spirituelle appartenait à l'évêque diocésain de Liège.

Mais, comme les évêques de Metz étaient trop éloignés de Saint-Trond pour gérer convenablement par eux-mêmes les affaires de cette ville, ils investirent les ducs de Lotharingie¹, nommés plus tard ducs de Brabant, de la charge d'*Avoué*², c'est-à-dire, de protecteur ou défenseur de la ville. Frédéric, duc de Lotharingie et frère de l'évêque de Metz, fut le premier avoué de Saint-Trond en 1060.

Le duc étant également trop éloigné et trop occupé de ses propres affaires, se fit remplacer, pour la fonction d'avoué, par Othon, comte de Duras, père du comte Em-

¹Voyez, ci-après à l'appendice, *Lotharingie*.

²Voyez, ci-après à l'appendice, *Avouerie*.

mon de Looz ; depuis ce temps, les comtes de Duras¹ portèrent le titre de *sous-avoué*.

Au commencement, les ducs de Brabant et les comtes de Duras se contentèrent d'être les défenseurs jurés de Saint-Trond ; mais bientôt ces seigneurs firent valoir des droits qui n'étaient guère compatibles avec ceux d'une ville libre et impériale², gouvernée par les successeurs légitimes de saint Trudon.

Aussi cette institution, au lieu d'être, pour la ville et le monastère, une source de paix et de bonheur, n'a été la plupart du temps qu'une cause de troubles, de guerres et de malheurs. Chaque fois, en effet, que les ducs de Brabant ou de Limbourg, les comtes de Looz ou de Duras, les prélats ou les évêques de Liège, étaient en guerre ou en désaccord, Saint-Trond, placée au centre du pays et dépendante de ces seigneurs, devint le théâtre de toutes les opérations militaires, et paya de sa personne la part qu'elle y prenait. D'ailleurs, dans tous les temps, et ce fut surtout le cas dans le moyen âge, la moindre étincelle a suffi pour allumer un grand feu. C'est ainsi que bien souvent une simple élection de prélat compromit l'existence du monastère et celle de la ville même, parce que tout le monde, empereur, duc, comte, évêque, avoué, voulaient influencer le choix que les religieux auraient dû faire seuls et librement.

¹Voyez, ci-après à l'appendice, *Duras*.

²On appelait ainsi, dans l'ancien empire d'Allemagne, certaines villes qui avaient leur administration particulière et ne relevaient que de l'empereur.

Après quatre siècles d'existence, l'Abbaye de saint Trudon était parvenue sous Adelard II, en 1060, époque de l'institution de l'*avouerie*, à un tel point de splendeur et de richesses qu'elle dominait tout le pays. La ville se ressentit également de l'état prospère et florissant du monastère. Bien peuplée, agrandie et entourée, par l'abbé, de murs et de remparts, respectée de tous les habitants des pays voisins à cause des nombreux miracles qui s'y opéraient par l'intercession de son glorieux patron, elle devint, en peu de temps, la capitale de toute la Hesbaye. Malheureusement, la paix et le bonheur dont elle jouissait ne furent pas de longue durée.

Après la mort d'Adelard II, un déluge de maux vint inonder le monastère, dont la ville subissait constamment le sort. Il paraît que le relâchement de la discipline, occasionné par les grandes richesses que les religieux possédaient et par le contact qu'ils avaient avec le monde, provoqua la colère du Tout-Puissant.

Pour remplacer Adelard, les Frères, auxquels l'élection appartenait de droit, fixèrent leur choix sur leur prévôt, nommé Gérard, homme digne, sous tous les rapports, de porter l'anneau abbatial. Mais les évêques de Metz et de Liège, Hériman et Henri, craignant que le nouvel élu n'eût pas assez de force et de courage pour mettre fin au désordre qui régnait dans le monastère, ne voulaient point l'agréer et choisirent, sans y être autorisés par le souverain pontife, Lanzo, abbé du monastère de Saint-Vincent de Metz.

Les Frères apprirent cette nomination avec peine et résolurent de ne pas accepter le nouvel abbé. Cependant, au lieu de s'opposer à son entrée lorsqu'il arriva, la crainte les ayant saisis, ils prirent tous la fuite, excepté six, parmi lesquels Gérard, le nouvel élu, et se dispersèrent dans toute la Belgique, en Allemagne et en Angleterre. Luypo, un des six, fut, immédiatement après, envoyé en exil à Liège.

Lanzo, que l'autorité des évêques rendait fort et puissant, se mit à l'instant à l'œuvre et, soutenu par les moines qu'on lui avait envoyés de Metz, il rétablit bientôt la règle et avec elle l'ordre et la discipline, qui avaient disparu. Mais l'heure marquée par la Providence avait sonné. Un incendie terrible qu'avait produit une gerbe enflammée, laquelle partant d'une habitation voisine, s'était placée dans le nid d'une cigogne, sur l'une des quatre tours de l'abbaye, fut l'avant-coureur des maux innombrables qui allaient tomber sur le monastère, si riche, si beau et si majestueux. En un clin d'œil tous les bâtiments, la tour seule exceptée, furent dévorés par les flammes.

Ce coup fatal, bien loin d'abattre Lanzo, excita, au contraire, son zèle et son courage. Il se mit, sans retard, à l'ouvrage, afin de réparer le désastre causé par l'incendie, sans espoir cependant de pouvoir rétablir le monastère dans son état primitif.

Dans l'entretemps Luypo, qui s'ennuyait de vivre en exil, pria, à différentes reprises, le prélat de le recevoir de nouveau à St-Trond, où il avait été élevé; mais il ne put obtenir

ce qu'il demandait. Alors il s'adressa à l'empereur Henri IV, qui venait de faire déposer, au concile de Worms, Hériman, évêque de Metz, son adversaire peu complaisant. Ce fut à cette même diète que Henri IV⁽¹⁾ priva de la tiare Grégoire VII⁽²⁾, qui, comme les grands vassaux de l'empire, était indigné du trafic que l'empereur faisait des dignités ecclésiastiques et de la vie corrompue et scandaleuse qu'il menait.

Il n'était donc pas difficile pour Luyppo d'obtenir de l'autorité civile ce que l'autorité ecclésiastique lui refusait, et même au delà. Car l'empereur non-seulement lui permit de retourner à Saint-Trond, mais il lui conféra encore l'abbaye de Saint-Trudon, où il fut introduit et installé par les troupes de l'empire.

Lanzo, qui était également un intrus, craignant la présence de son compétiteur, fit fermer les portes du

(1) Henri IV, à cause du trafic honteux qu'il fit des dignités ecclésiastiques et la corruption de ses mœurs, mécontenta l'Église et les grands vassaux. Cité de comparaitre devant Grégoire VII, il répondit au pape en le faisant déposer par la diète de Worms. Alors commença entre l'empire et la papauté la grande querelle des Investitures (voyez *Investitures*). Son propre fils, Conrad, qu'il avait déjà fait nommer roi des Romains, s'étant uni à ses ennemis, Henri IV le fit déposer et lui donna pour successeur son second fils Henri (1097); mais celui-ci se souleva à son tour. Le malheureux empereur tomba entre les mains de son fils Henri et fut déposé par la diète de Mayence en 1106; il s'échappa de sa prison et alla mourir à Liège dans l'indigence.

(2) Voyez, ci-après à l'appendice, *Investitures*.

monastère et se retira, avec quelques moines, dans la tour que la divine Providence avait conservée, au milieu de l'incendie, pour servir de refuge au malheur et de fléau à la rébellion.

Le peuple de Saint-Trond, toujours vif, emporté et léger, prit le parti du plus fort. Il ouvrit par force les portes du monastère et enferma Lanzo dans la tour, où il resta pendant quinze jours, ne vivant que du pain que quelques pauvres femmes eurent la charité de lui jeter par les fenêtres. Il n'en sortit même que par un stratagème qu'employa Bérengare, abbé de Saint-Laurent de Liège, envoyé par l'évêque pour le délivrer de la prison.

Dans l'entretemps, Luypo part pour Liège afin de recevoir l'investiture de l'abbaye. Gualo, évêque intrus, la lui conféra en lui remettant la crosse abbatiale. Mais Hérیمان, l'évêque canonique, après s'être amèrement plaint de la conduite de Luypo devant tous les membres de son chapitre, prononça, de l'avis unanime de tous les dignitaires du diocèse, la sentence d'excommunication contre le prélat rebelle.

Luypo, loin de s'effrayer de cet acte solennel de réprobation, courut se présenter devant l'empereur pour lui exposer l'état des affaires. Henri IV, également chargé des foudres du Vatican, encouragea et soutint son protégé.

De leur côté les partisans de Luypo, qui étaient très-nombreux à Saint-Trond, pour empêcher le retour de Lanzo, au cas que les évêques de Liège et de Metz le ramenassent de vive force, pourvurent la tour de muni-

tions de guerre, de vivres, et de ce qu'ils jugeaient nécessaire pour soutenir un siège en due forme. Ce fut alors qu'une jeunesse exaltée et libertine se rendit coupable des plus grands excès ; mangeant et buvant tout ce qui lui tombait sous la main, ivre et sans retenue, elle ne fit que commettre, nuit et jour, des abominations dans la maison de Dieu. Ce fut aussi alors que les étrangers, craignant d'être maltraités par ces hommes furieux et corrompus, et n'osant communiquer avec des excommuniés, cessèrent d'affluer à Saint-Trond pour y visiter le tombeau de Saint-Trudon. Ce qui causa à la ville une perte immense et irréparable.

L'évêque de Liège voyant l'état malheureux où se trouvaient la ville et surtout le monastère, fit avancer une armée pour donner la chasse à ceux qui ne respectaient ni foi ni loi. Ses troupes arrivèrent au mois de juillet de l'an 1087 et s'arrêtèrent à la porte des Cloches ou de Saint-Pierre.

Pour se rendre maître de la ville, il fallait en faire le siège, car elle était entourée de murs et de remparts couronnés de poteaux énormes et de tours de bois solidement bâties. Puis s'élevait, au milieu de la ville, comme une citadelle inexpugnable, la tour du monastère, qu'entouraient également des murs épais et élevés, et qui servait de boulevard à la foule rebelle.

Le premier jour du siège, les rebelles, retranchés dans la tour, firent plusieurs sorties et forcèrent même l'évêque d'opérer un mouvement. Le second jour ils s'éleva une con-

testation parmi les bourgeois. Les uns voulaient se rendre, les autres résister. Les Brusthémiens, qui nourrissaient une haine implacable contre les Saintronnaires, mirent fin à la querelle. Profitant de l'occasion favorable qui se présentait pour se venger de Saint-Trond, ils s'introduisirent furtivement dans la ville au moment que les habitants n'y pensaient aucunement.

Le premier acte de vengeance qu'ils exercèrent fut d'incendier la ville. A la première lueur des flammes l'alarme est générale : le peuple se lève et se répand par toute la ville, vociférant de fureur comme des possédés. Les assiégeants, voyant le désordre qui règne dans la ville, et ne rencontrant plus de résistance, franchissent les remparts et portent partout l'effroi, le carnage et la mort. Rien n'échappe au pillage ni aux flammes. C'était une scène horrible à voir !

L'évêque, qui vit de loin ce désordre affreux, fut désolé et versa des larmes. En vain voulut-il faire entendre sa voix pour arrêter le carnage, le feu des passions et la haine prévalurent sur elle. Les Saintronnaires, que l'on traite si indignement, sont furieux, et, quoique l'incendie augmente d'intensité à chaque moment, ils volent chercher des armes pour se défendre et pour répandre, à leur tour, le sang de leurs ennemis. Ils en viennent aux mains au marché ; c'est là qu'une horrible boucherie a lieu. Assiégeants et assiégés, Brusthémiens et Saintronnaires, sont acharnés à leur perte : le sang ruisselle partout et inonde la place publique.

Enfin les Saintronnaires, accablés par le nombre, sont forcés, malgré leur courage, de plier ; ils se retirent dans leur *citadelle*, c'est-à-dire, dans le monastère, dont ils ferment les portes. L'ennemi les y poursuit, perce un mur et pénètre dans la maison, mais, n'ayant pu y entrer en nombre suffisant, il est impitoyablement massacré par les bourgeois.

Alors les Brusthémiens, ayant forcé le monastère, y entrent en foule et renouvellent dans le lieu saint l'horrible scène du marché. On ne marche que sur des cadavres, dont le sang et les entrailles teignent et souillent le pavé, les murs, oui, l'autel même du Dieu trois fois saint. Les barbares sont allés jusqu'à rôtir les membres écartelés de leurs frères !

Les malheureux ! voulaient-ils peut-être, dans leur fureur satanique, imiter les païens, qui immolaient aussi des victimes pour apaiser, par le sang et la fumée, la colère de leurs dieux irrités ? Voilà jusqu'où peut aller un peuple dont les passions sont excitées et alimentées !

Cependant on se battit ou plutôt on s'égorgea pendant toute la journée ; la nuit seule mit fin au carnage. Tout étant détruit dans le monastère, on se retira dans la ville, qui présentait le plustriste spectacle. Le feu n'avait rien épargné, pas même la plus petite chaumière. La tour seule, où les bourgeois s'étaient réfugiés, était restée debout.

Ceux-ci, au désespoir, envoyèrent, pendant la nuit, des délégués au comte de Looz, neveu de Gislebert de Duras, avoué de Saint-Trond, pour le prier de venir les

délivrer. Le comte s'empessa de se rendre à leurs désirs. Mais, au lieu de rétablir l'ordre dans le monastère, il permit que la soldatesque dont il était accompagné commençât de nouveau le pillage.

Tous les trésors, les ornements précieux de l'église, les meubles de la maison, qu'on avait cachés, furent enlevés, vendus ou distribués aux premiers venus. Les moines infirmes ou âgés, qui n'avaient pu prendre la fuite, furent pris et livrés à l'évêque pour être exécutés. Mais, contre l'attente générale, le prélat leur fit grâce en leur ordonnant de quitter son diocèse.

Le calme enfin se rétablit lentement, grâce à la présence des troupes du comte que l'on craignait, et à l'autorité du prince-évêque, dont, cette fois-ci, on respecta la voix.

Les Frères, dispersés dans tous les pays voisins, revinrent alors dans le monastère, qu'ils trouvèrent désert et abandonné. L'évêque chargea Gérard, leur élu, de réparer la maison, de construire une chapelle pour y placer les corps de saint Trudon et de saint Euchère, dont on n'avait pas respecté les tombeaux pendant l'émeute, et d'avoir soin qu'il y eût des granges pour rentrer la moisson; car on était au mois de juillet.

Lanzo arriva un des derniers, mais il fut très-mal accueilli à Saint-Trond, parce qu'on le regardait comme la cause de tous les malheurs qui étaient venus fondre sur la ville. Il était tellement détesté qu'il n'osait, la nuit, aller au chœur qu'entouré d'une garde, craignant qu'on n'en voulût à sa vie.

Comprenant que sa position était des plus fausses, il résigna l'abbaye entre les mains de l'évêque de Liège et retourna dans son couvent de Metz.

Après son départ les Frères élurent de nouveau leur prévôt Gérard.

Les troupes du comte de Looz quittèrent aussi la tour, et tout le monde reprit haleine ; les habitants s'occupèrent à reconstruire leurs maisons et les religieux à régler les affaires de leur monastère.

On était cependant loin d'avoir la paix : quinze ans s'écoulèrent encore avant qu'on en jouit. Les avoués, les comtes, les ducs, l'empereur lui-même, y mirent le plus grand obstacle, parce que tous voulaient se mêler du gouvernement des religieux.

Gérard, qui craignait que sa nomination n'entraînât des suites fâcheuses, consulta l'évêque de Liège sur le parti qu'il avait à prendre. L'évêque lui déconseilla d'accepter la crosse, parce qu'en l'acceptant il devrait recevoir l'investiture de l'évêque de Metz, qui était un intrus.

Peu de jours après arriva à Saint-Trond l'évêque de cet endroit, pour offrir la dignité abbatiale à Gérard ; mais le prévôt la refusa humblement. Charmé du refus, l'évêque la vendit alors, pour une grande somme d'argent, à un certain Hériman, qui avait un frère très-riche et en état de payer la somme exigée.

L'évêque de Liège n'approuva aucunement cet acte et voulut même excommunier le nouvel abbé ; mais craignant de voir se renouveler les troubles qui eurent lieu à l'occasion de la nomination de Lanzo, il s'en abstint.

Hériman prit donc les rênes en mains, mais n'ayant ni assez d'instruction ni assez de caractère pour imprimer aux affaires une forte impulsion, il ne fit que se trainer dans le monastère, qui, naturellement, languissait sous sa direction.

Dans l'entretemps les évêques de Liège et de Metz vinrent à mourir.

Luypo, qui, après un long séjour chez ses parents à Louvain, était revenu à Saint-Trond, crut le moment favorable de ressaisir le pouvoir dont il avait été privé. Il va donc trouver l'empereur, qui était alors en Lombardie, et fait si bien ses affaires que Henri IV ordonna à Obert, qu'il venait de nommer évêque de Liège, de le sacrer abbé de Saint-Trond. Celui-ci exécuta les ordres de l'empereur et Luypo revint revêtu de la dignité abbatiale ; mais il n'eut pas le bonheur d'en jouir longtemps. Uniquement occupé de la *culture agricole*, il négligeait entièrement la *culture spirituelle* du monastère. Un jour, le soir, revenu de la campagne, tout épuisé de fatigues, il prit une dose de nourriture et de boisson trop copieuse, et, s'étant mis au lit bien tard, il fut attaqué d'un coup d'apoplexie foudroyante, qui l'emporta subitement sans qu'on eût le temps de l'administrer.

Quelque temps après mourut également le prévôt Gérard, qui avait mené une vie exemplaire sous tous les rapports ; aussi s'endormit-il paisiblement dans le Seigneur, administré de tous les sacrements de notre mère la sainte Église ; de sorte que le proverbe dira éternellement vrai : *telle vie, telle mort.*

Le monastère de Saint-Trond verra-t-il maintenant la fin de ses malheurs ? Aura-t-il expié les fautes que l'oubli de la règle lui a fait commettre ? non, la main de Dieu est encore appesantie sur sa tête.

La grande difficulté du jour était l'élection du nouvel abbé. Parmi les Frères, il n'y eut pas un seul qui fût en état de gouverner, vu les circonstances critiques où l'on se trouvait. Alors le neveu de l'abbé Hériman, jeune frère d'un caractère fort arrêté et très-osé, se mit sur les rangs, et, s'adressant à Godefroid de Bouillon, duc de Brabant et avoué de Saint-Trond¹, il en obtint sans peine l'abbaye. Mais il n'était pas aussi facile de recevoir la consécration. S'étant rendu, à cet effet, à Liège, il y fut très-mal reçu par l'évêque, qui l'excommunia même, à cause de sa désobéissance aux ordres de ses supérieurs.

N'osant retourner à Saint-Trond, parce qu'il craignait que l'évêque ne l'en chassât à main armée, il se rendit chez le comte Henri de Limbourg, qui avait succédé à Godefroid de Bouillon, dans le duché de Brabant et dans l'avouerie de Saint-Trond². Il ne pouvait nulle part mieux s'adresser, car Henri a toujours été pour toutes les abbayes un sujet de continuelles terreurs ; celle de Saint-Trond se ressentit surtout de ses persécutions.

Le différend entre l'évêque de Metz, seigneur de Saint-Trond, et l'empereur Henri existait toujours. Pour punir l'évêque, l'empereur venait de conférer au comte

¹Voir l'Appendice.

²Voyez, ci-après à l'appendice, *Limbourg*.

Arnoul IV, de Looz, la part de domination seigneuriale que les évêques de Metz avaient sur le territoire de la ville de Saint-Trond.

Henri de Limbourg, offensé de l'élévation du comte de Looz, se rendit à Saint-Trond en qualité de haut-avoué, pour en chasser le comte Arnoul ; il voulut en même temps forcer les moines de reconnaître l'intrus Hériman, son protégé, pour leur abbé.

A cette nouvelle le comte rassembla une armée nombreuse et tomba sur la ville. Henri y aurait infailliblement perdu la vie, si le comte Godefroid¹ de Louvain ne fût intervenu et qu'il n'eût demandé grâce pour lui. Henri, bouillant de colère, fut forcé de se retirer.

Pour se venger de l'abbaye, il prit, vendit et détruisit, en sa qualité de haut-avoué, tout ce qu'il pouvait trouver d'objets appartenant au monastère et ordonna à tous ses sujets de faire de même à l'égard des biens des religieux. L'abbaye fût donc entièrement dépouillée, de manière que les moines, autrefois si riches, furent obligés d'aller *mendier*.

En parcourant cette longue série de dissensions et de troubles, qui ont occasionné tant de crimes et de malheurs, l'esprit ne sait où se reposer, pourrait-on dire avec M. De Gerlache dans son histoire de *la principauté de Liège*. Les belles actions et les nobles caractères sont également rares, de quelque côté que l'on se tourne : les sujets sont séditieux et méchants ; les princes sont mé-

¹Voir l'Appendice.

chants et dépravés ; l'un est orgueilleux et despote, l'autre sensuel et relâché ; l'église est déchirée par la simonie et par les dissensions qu'elle occasionne la question des investitures ; le clergé même est loin de servir de modèle au peuple ; la vertu et la piété semblent être bannies de la terre.

Ce triste état de choses toucha enfin le cœur d'Obert, évêque de Liège, qui, de concert avec l'évêque de Metz, avisa au moyen de rétablir l'ordre à St.-Trond. La grande question était toujours de trouver un homme capable de diriger le monastère.

Il y avait alors à Gand un religieux, d'un grand mérite, très-instruit et qui avait été élevé dans l'abbaye de St.-Trond. Il s'appelait Thiéri. Les frères, les deux évêques et l'empereur lui-même le choisirent pour occuper le siège abbatial, vacant depuis 19 ans.

Il reçut à Aix-la-Chapelle la crosse pastorale des mains de Henri IV, le 3 février 1099, et fut ordonné prêtre et installé par l'évêque de Liège le 6 mars de la même année.

Le nouvel abbé trouva la maison entièrement en ruine : les bâtiments du monastère, à l'exception de la tour, manquaient de toits ; les portes et les fenêtres avaient été enlevées ; les murs qui étaient encore debout étaient crevassés ou lézardés ; il n'y avait plus ni cloîtres, ni dortoirs, ni chapitre, ni église ; la chapelle de saint Trudon et de saint Euchère était restée seule intacte. Les habitants de la ville, ainsi que les étrangers, passaient par le couvent

comme par la place publique; les animaux immondes s'y introduisaient à chaque moment, la haie qui avait remplacé le mur ne suffisant pas pour garantir la maison contre leurs attaques.

Il n'était donc pas resté pierre sur pierre de ce beau monument élevé à la gloire de saint Trudon.

Immédiatement après son installation, l'abbé Thierri, commença les réparations qui étaient à faire, et, à force de travail, d'énergie et de veilles, ils parvint à mettre le couvent sur un pied respectable. La ville elle-même changea de face sous son gouvernement sage, actif et éclairé, et une aurore de paix et de bonheur venait d'apparaître sur l'horison sombre et ténébreux. Malheureusement la maladie du temps n'avait pas encore disparu : le pouvoir civil n'avait pas eu sa part dans les réformes et les améliorations introduites dans le gouvernement du couvent et de la ville; c'est pourquoi le sous-avoué et surtout le haut-avoué n'approuvèrent aucunement ce qui venait de se passer à St.-Trond, et, craignant que le nouvel abbé ne devint trop puissant à cause du bien qu'il opérait, ils essayèrent de l'éloigner. Henri de Limbourg fit, en conséquence, des ouvertures aux Frères, pour les engager à remplacer leur abbé par son protégé Hériman. Ils refusèrent d'entrer dans ses vues. Mécontent de leur refus, il recourut à la force pour installer sa créature. Il sortit donc de sa forteresse, accompagné de Hériman, chevauchant à ses côtés et suivi de plusieurs hommes d'armes.

A l'approche du duc, Thierry prit la fuite et se rendit au château de Gislebert de Duras, son sous-avoué. Ce seigneur se mit à la tête d'un corps de troupes, et se dirigea vers Saint-Trond ; mais il ne put réinstaller l'abbé que dans le monastère, le quartier abbatial étant déjà occupé par l'intrus, qui s'y était retranché comme dans une citadelle. Placé sous la garde de quelques soldats, que le duc, en se retirant de Saint-Trond, lui avait laissés, il s'y croyait si sûr qu'il brava l'excommunication qu'Obert, évêque de Liège, avait lancée contre lui.

Sur ces entrefaites, l'empereur se rendant à Anvers pour avoir une entrevue avec le comte de Flandre, vint à passer par Saint-Trond et mit pied à terre à l'Abbaye. Hérیمان ne put refuser de lui céder l'appartement qu'il occupait. Mais après le départ de l'empereur, lorsqu'il voulait y rentrer, il en trouva la porte gardée par les moines, qui lui signifièrent énergiquement leur résolution d'en défendre l'approche à tout autre qu'à leur chef légitime.

Hérیمان, d'un caractère pusillanime, se sauva du monastère comme un voleur, et se rendit directement chez le duc, pour l'informer de l'affront qu'il venait de subir.

Henri entra dans une si grande fureur qu'il donna à ses gens l'ordre de faire aux religieux une guerre d'extermination ; il alla même plus loin : plusieurs habitants de Saint-Trond, ayant embrassé le parti de Thierry et menacé Hérیمان de la mort, il porta un édit par lequel il condamnait les uns à être pendus, les autres à avoir les yeux arrachés, le nez, les mains et les pieds coupés.

A la nouvelle de ces sanglants projets, une terreur si profonde s'empara des bourgeois que Hériman fut remis, sans difficulté, à la tête de l'abbaye. Il se passa cependant encore bien des jours avant qu'il prit possession du siège abbatial, parce que, d'un côté, il ne se fiait pas aux Saintromnaires et que, de l'autre côté, il ne pouvait espérer une protection efficace, en cas de besoin, de la part du duc, auquel on laissait à peine le temps de respirer.

En effet l'empereur, fatigué depuis longtemps de l'audace et de l'arrogance d'un vassal qu'aucun frein ne semblait pouvoir retenir, avait résolu de mettre un terme à l'épouvante que le sire de Limbourg inspirait à tous les seigneurs et à tous les prélats du bord de la Meuse et du Rhin. Vers le milieu du mois d'avril 1101, ce monarque se mit en marche pour venir assiéger le château de Limbourg. Il passa à Liège le jour de Pâques et le lendemain ses troupes entrèrent sur les terres du duc. Henri, enfermé dans sa citadelle, attendit bravement l'attaque de l'armée impériale. Le siège durait déjà deux mois, lorsque le duc, voyant qu'il faudrait tôt ou tard capituler, se rendit, mais à des conditions très-honorables : il conserva le gouvernement du duché de Limbourg et de celui de Brabant ; seulement on lui imposait de restituer aux églises et aux monastères qu'il avait maltraités les biens dont il s'était emparé à leur préjudice.

Investi de deux gouvernements importants, il devint le premier vassal de l'empire et fut nécessairement en-

trainé dans le tourbillon soulevé en Allemagne, à cette époque, par le souverain pontife et le fils rebelle de l'empereur d'un côté, et de l'autre, par le malheureux monarque. Une guerre impie s'engagea entre le père et le fils, et Henri, ayant adopté le parti du père, fut contraint de prendre une part active à toutes les opérations militaires, de sorte que, de nouveau, il n'eut pas le temps de penser au rétablissement de Hériman, dont les moines attendaient, tous les jours, l'arrivée avec la plus grande anxiété. Ils ne devaient cependant pas s'en inquiéter beaucoup, car la cause de Hériman était à jamais perdue depuis que le duc était corps et âme pour l'empereur, qui n'avait été, à aucune époque, le partisan de l'intrus, excommunié par Obert, fidèle vassal de l'empire.

Thierri pouvait donc, en toute sécurité, prendre les rênes du gouvernement en mains et travailler activement au rétablissement de l'ordre et de la discipline. Pour atteindre ce but, il était nécessaire d'introduire à Saint-Trond des réformes radicales.

Ayant appris que le monastère des Bénédictins de Cluny en Bourgogne était très-florissant à cause de la règle que l'on y avait adoptée, il pria deux moines de cette abbaye de venir à Saint-Trond pour initier ses frères à leur discipline. Les moines acceptèrent cette mission avec plaisir. Mais la règle de Cluny était trop sévère pour des hommes qui n'étaient plus habitués à porter le joug du Seigneur. Aussi la plupart quittèrent-ils le monastère, afin de jouir ailleurs d'une plus grande liberté.

La comtesse de Duras, Gertrude, femme du sous-avoué, ne put également supporter la sévérité de la nouvelle règle, qui lui défendait de parcourir la maison comme elle s'en était arrogé le pouvoir.

Depuis ce temps Gertrude porta une haine implacable contre l'abbaye et saisit toutes les occasions d'exciter Gislebert⁽¹⁾, son mari, à attaquer le monastère, qu'il aurait dû protéger en sa qualité de sous-avoué. Il s'en présenta bientôt une excellente pour exercer l'animosité de la comtesse.

Henri IV, toujours en guerre contre son fils, fut inopinément frappé de la mort; il expira à Liège, le 7 août 1106, en lançant à l'adresse de son fils ces terribles paroles : Dieu des vengeances, vous vengerez ce parricide.

Henri V, de son côté, devenu enfin empereur légitime, poursuivit son malheureux père jusque dans la tombe, laissant son cadavre pendant cinq ans sans sépulture.

Les princes qui avaient combattu Henri V s'empresèrent de lui faire amende honorable, dès que Henri IV eut cessé de vivre. Seul, le duc de Limbourg refusa de faire sa soumission au nouvel empereur. Ce trait d'audace fit la plus profonde sensation dans tout l'empire germanique. Henri V en éprouva un ressentiment si vif qu'il jura de faire raser le château de l'insolent vassal et d'attacher celui-ci, mort ou vivant, au sommet

(1) Voyez l'Appendice.

d'un des chênes de la montagne pour le livrer en pâture aux corbeaux.

Sans perdre un moment de temps l'empereur leva une armée de cent mille hommes et se dirigea vers la citadelle de Limbourg, qu'il n'eut pas beaucoup de peine à prendre. Mais sa colère s'étant apaisée, il laissa la citadelle debout et se contenta d'emprisonner le duc dans le château de Durbuy, le dépossédant, en même temps, du gouvernement de la Basse-Lorraine, qu'il conféra à Godefroid-le-Barbu, comte de Louvain, qui avait épousé Sophie, la fille de l'empereur ⁽¹⁾.

L'ex-duc parvint bientôt à s'évader de sa prison et rassembla une armée, avec laquelle il attaqua Aix-la-Chapelle, capitale de la Basse-Lorraine, dont il s'empara en peu de temps. Godefroid-le-Barbu vint l'y surprendre et le força de prendre la fuite. Sa femme et plusieurs nobles de sa suite restèrent au pouvoir de l'ennemi. Godefroid, avec une courtoisie bien rare alors, renvoya la duchesse à son époux et n'exigea de ses autres prisonniers que d'entrer dans son parti.

Gislebert, comte de Duras et sous-avoué de St.-Trond, s'était engagé, comme allié de Godefroid, dans la lutte que celui-ci avait entreprise contre Henri. Avant de partir avec le comte pour Aix-la-Chapelle, il l'engagea de s'abattre, en passant, sur Saint-Trond, disant que cette ville suivait le parti de l'ex-duc. C'était pour Gislebert et sa femme une belle occasion de vengeance.

(1) Voyez l'Appendice

Godefroid, induit en erreur par le sous-avoué, vint fondre sur la ville avec une armée formidable. Les habitants, quoique pris à l'improviste, se défendirent courageusement dans leur ville ruinée et sans remparts. Deux fois les troupes du comte pénétrèrent dans la ville et deux fois les Saintronnaires les contraignent de sortir, laissant sur la place un grand nombre de morts. Cependant accablés sous le poids de la multitude, les Saintronnaires sont forcés de se retirer dans l'abbaye, le seul endroit qui fût fortifié. Alors l'ennemi pillla la ville et y mit le feu. Après cet exploit insensé, le duc de Brabant se retira avec ses troupes, ordonnant aux bourgeois, pour toute condition de paix, de combler le fossé qu'ils avaient creusé près du monastère pour se défendre contre lui. Gislebert, de son côté, était tout content de l'acte de vengeance qu'il venait d'exercer sur la réforme de Cluny.

Quant à Henri de Limbourg, le haut-avoué de Saint-Trond, il s'était retiré dans sa forteresse après l'échec qu'il avait essuyé à Aix-la-Chapelle. Il ne put cependant se résoudre à rester inactif. L'abbaye de St.-Trond lui fournit de nouveau l'occasion de sortir de son repos.

Hériman, qui s'était tenu tranquille pendant tout le temps que le duc Henri était accablé de besogne, voulut faire une dernière tentative pour ressaisir le pouvoir qui lui avait échappé. Il s'adressa donc à son protecteur pour obtenir du nouvel empereur la permission de prendre la crosse abbatiale en mains. L'avoué ne pouvant agir à force ouverte, agit par la ruse, et, dans le courant de l'an-

née 1107, il obtint d'Adalbéron, chancelier de Henri V, l'ordre de rétablir Hériman à la tête de l'abbaye de Saint-Trond.

Il se préparait à faire exécuter cet ordre, lorsque Thierry mourut. Dès lors Hériman put aller, sans obstacle, reprendre possession du monastère.

Gislebert et sa femme Gertrude, charmés de la tournure que les affaires avaient prise, accompagnèrent, tout joyeux, l'intrus à son entrée à St.-Trond. Le nouvel abbé fut très-mal reçu par les habitants aussi bien que par les moines, et ne jouit pas longtemps de l'honneur abbatial. Il fut, bientôt après, malgré l'opposition de Gislebert, le sous-avoué, cité à Liège devant une assemblée de prélats et de nobles, où, après avoir demandé pardon, il fut absous de l'excommunication sous laquelle il était courbé, et se retira dans le couvent de St.-Symphorien près de Claremont, où il mourut quelques années après.

Immédiatement après la mort de Thierry, les frères avaient élu Radulphe, homme d'un grand mérite et qui avait été toujours le bras droit du prélat défunt, surtout lorsqu'il s'agissait d'introduire dans l'abbaye la réforme de Cluny.

Toutes les difficultés étant aplanies par suite du départ de Hériman, le nouvel abbé put librement entrer en fonction ; il fit son entrée solennelle à St.-Trond au milieu des acclamations du peuple et des chants joyeux des moines. Mais, hélas ! le bonheur que l'on goûtait ne dura pas longtemps. Gislebert et sa méchante femme vin-

rent de nouveau semer le trouble et porter le malheur dans la maison de Dieu. Cette fois-ci le comte se montrait plus exaspéré que jamais : il ne laissait aux religieux que le strict nécessaire ; le prélat était partout poursuivi, et, craignant constamment pour sa vie, il n'osait se montrer en public ; il n'était pas même sûr au milieu de ses frères.

Ne pouvant plus longtemps supporter une existence aussi misérable, Radulphe résolut de quitter le couvent et pria le comte de Looz, Arnoul IV, de l'aider dans son projet. Sous la sauvegarde du comte, il sortit sain et sauf de St.-Trond et se rendit au monastère de Stavelot.

Poppo, abbé de Stavelot, s'intéressa vivement au sort de son malheureux confrère. Il prit lui-même la route de Metz pour y plaider la cause de Radulphe devant l'évêque, qui était le seigneur de St.-Trond. Poppo, ayant obtenu tout ce qu'il désirait, se disposait à quitter Metz pour retourner à Stavelot, lorsqu'il apprit que la comtesse de Duras, qui gouvernait toute la ville de St.-Trond, venait de mourir. Cette mort subite et inattendue affligea cruellement le comte Gislebert ; il en fut tellement atterré qu'il résolut de se conduire à l'avenir avec plus de loyauté à l'égard de Radulphe, auquel il permit à l'instant de revenir. Il alla même à sa rencontre jusque dans les forêts des Ardennes pour le reconduire solennellement à Saint-Trond.

La paix fut donc encore une fois rétablie à St.-Trond. Radulphe en profita pour réparer le monastère et l'église,

qu'Obert, évêque de Liège, vint lui-même consacrer. Il revendiqua aussi les rentes, les forêts, les moulins et les autres biens dont on s'était emparé dans le temps des troubles. Il s'occupait surtout à faire fleurir la discipline, qui avait beaucoup souffert sous l'administration de Hérیمان II. Les bourgeois assistèrent l'abbé dans tous ses travaux d'une manière qui mérite les plus grands éloges.

Les affaires marchaient bien à St.-Trond jusqu'à la mort d'Obert, arrivée en 1119. La même année expira Henri, duc de Limbourg et avoué de St.-Trond. A Henri succéda son fils, Waléran II, qui fut un protecteur de l'abbaye de St.-Trond, aussi loyal et aussi généreux que son père s'était montré oppresseur violent et rapace.

Le remplacement d'Obert souffrit les plus graves difficultés. L'empereur Henri V accorda l'investiture de l'évêché de Liège ⁽¹⁾ au vicaire général, Alexandre de Juliers. Le chapitre, au contraire, choisit Frédéric, frère du comte de Namur, et cette dernière élection, aux yeux du Saint-Siège, était la seule valide. Chacun des deux prétendants se créa un parti. Waleran II, Goswin II, sire de Fauquemont, toute la ville de Liège, peu excepté, les abbés des monastères et la plus grande partie du clergé, embrassèrent celui de Frédéric. Godefroid, duc de Brabant, et Gislebert, comte de Duras, suivirent le parti d'Alexandre. Les partisans des deux évêques en vinrent aux mains et ceux d'Alexandre furent battus. Gislebert, tou-

(1) Voyez, ci-après à l'appendice, *Investitures*.

jours vindicatif, se vengea de la défaite des siens sur Radulphe, qui était resté fidèle et soumis aux ordres du pape. Chassé du monastère par le sous-avoué, il dut s'exiler et se rendit à Cologne, où il resta jusqu'à ce qu'un accommodement eût lieu entre le pape et l'empereur, à la diète de Worms en 1122 ⁽¹⁾.

Pendant l'absence de l'abbé le monastère de Saint-Trond fut de nouveau pillé et dévasté; on alla même jusqu'à le profaner; car Othon, le fils de Gislebert, y célébra ses noces et s'établit avec sa jeune épouse dans le quartier du prélat.

Après le retour de Radulphe, Gislebert, qui était, comme le dit très-bien M. Lagarde, le type de ces petits châteaux, dont les exploits consistaient, en temps de guerre, à ravager le pays ennemi, et, en temps de paix, à détrousser ceux qui s'approchaient de leurs manoirs, continua de vexer le monastère, qu'il aurait dû protéger en sa qualité d'avoué.

La mort de l'empereur Henri V, arrivée en 1125, ne fit qu'augmenter ce triste état de choses; car le conflit qui se souleva alors pour la succession à l'empire enhardit encore davantage les petits seigneurs, qui n'avaient plus personne à redouter: ni l'empereur, qui n'était plus, ni les grands vassaux, qui, tout absorbés par l'élection du nouvel empereur, n'avaient pas le temps de s'occuper des affaires de leurs protégés.

⁽¹⁾ Voyez, ci-après, *Investitures*

Deux compétiteurs se présentaient pour succéder à l'empereur défunt, qui ne laissait pas d'enfants : l'un était Lothaire, duc de Saxe ; l'autre, Conrad de Hohenstauffen. Grâce à l'appui que lui prêta l'archevêque de Mayence, Lothaire eut la majorité des voix ⁽¹⁾ et Conrad fut mis au ban de l'empire.

Dans ce conflit, Waleran s'était déclaré pour Lothaire, tandis que Godefroid le Barbu s'était rangé du côté de Conrad. Dès que Lothaire fut affermi sur le trône, il dépouilla Godefroid du duché de la Basse-Lorraine et en investit le comte de Limbourg.

Waleran, devenu très-puissant par la nouvelle dignité qu'il avait reçue de l'empereur, se vit en mesure d'en finir avec l'insolence de Gislebert, qui commettait constamment toutes sortes d'extorsions au préjudice de l'abbaye de Saint-Trond. Il le dénonça à l'évêque de Metz, à qui la ville et le monastère étaient soumis quant au temporel, et le fit déposséder par ce prélat. En même temps, Alexandre, évêque de Liège, apprenant que Gislebert s'était rendu coupable d'exactions à l'égard des marchands liégeois, le soumettait au jugement de la cour féodale et celle-ci lui retira le comté de Duras.

Gislebert se récria naturellement contre les deux décisions qui le dépouillaient, et, trop faible pour s'en venger lui-même, il eut recours à Godefroid le Barbu. Le duc de Brabant, ne voyant là qu'une occasion de se venger de

(1) Voyez, ci-après à l'appendice, *Empire d'Allemagne*.

Waleran de Limbourg, son antagoniste, s'empressa de prendre fait et cause pour le comte de Duras. Il se met à l'instant à la tête d'une nombreuse armée et marche sur Saint-Trond. Radulphe, dans le pressant besoin, s'adresse aux évêques de Metz et de Liège, qui volent à son secours. Les fortifications ayant été relevées à la hâte, Godefroid trouva à son arrivée les portes de la ville fermées et ne put se rendre maître de Saint-Trond. Il ravage alors les alentours, pille les églises, emprisonne hommes, femmes enfants, n'épargnant ni sexe, ni âge. Alexandre l'excommunie et lève des troupes en masse, dont il confie le commandement à Waleran, qui les réunit aux siennes et va assiéger le château de Duras.

Godefroid et Thierry, comte de Flandre, à qui Gislebert s'est allié, accourent pour défendre cette place. Waleran les empêche de s'approcher de ses retranchements et leur présente la bataille devant les portes du château. Ils l'acceptent et, après un combat acharné, qui dura plusieurs heures, les comtes de Louvain et de Flandre furent complètement battus par les Limbourgeois et les Liégeois, qui les forcèrent de fuir, laissant plus de 400 hommes des leurs sur la place. Waleran, touché des cris de détresse que poussaient les paysans dont les champs allaient être entièrement ravagés, ne poursuivit pas les fuyards.

Godefroid ne se tient cependant pas pour battu ; il se dirige directement vers Liège avec le reste de son armée, pour assiéger cette ville, voulant de cette manière forcer l'évêque de lever le siège de Duras. Mais les Liégeois lui

opposèrent une résistance formidable et l'évêque ne fit pas semblant de se retirer devant Duras. Alors il envoie à l'évêque un héraut d'armes, porteur d'un cartel par lequel il le provoque à un combat général en rase campagne. Waleran II accepte le défi au nom du prélat. C'était le 7 août 1130. La plaine de Wilderen près de Duras est choisie de part et d'autre pour cet engagement. Les comtes de Looz et de Limbourg, l'évêque et son armée, se préparent au combat par des jeûnes et des prières. Leurs adversaires s'en moquent et regardent comme un acte de faiblesse que de se recommander au Dieu des armées.

Ce devait être, dit M. Marcellin de la Garde, un spectacle merveilleux que ces troupes rangées en bel ordre, ces fronts hérissés de lances, ce grand nombre de gentilshommes montés sur des chevaux, bardés de fer et portant au-dessus de leurs cuirasses une magnifique cotte d'armes, où brillaient l'or et l'argent et les plus éclatantes fourrures, l'hermine, le vair et les plus riches couleurs, l'azur et l'écarlate ; et puis cette multitude de bannières, dont le vent faisait onduler les larges plis ; enfin, dans l'armée brabançonne, dominant guidons, pennons et lances, l'étendard du duc Godefroid, planté majestueusement sur un char, traîné par quatre bœufs.

Le commencement de la bataille fut défavorable à Waleran : la victoire semblait se prononcer pour les Brabançons ; mais le duc fit de si courageux efforts qu'il parvint à la ramener de son côté. Godefroid battit en re-

traite, laissant plus de 800 des siens sur le carreau, sans compter un grand nombre de fuyards, qui périrent dans les étangs du château, ou expirèrent chez eux, accablés de blessures. Une perte qui dut être extrêmement sensible au duc fut celle de son riche étendard, dont Waleran s'empara. Il le tenait de sa fille, la reine d'Angleterre, qui l'avait brodé de ses propres mains. On le plaça sur un magnifique char, que quatre bœufs, richement ornés, traînaient en triomphe de ville en ville. Tous les ans, à la fête des rogations, l'étendard flottait à la tête de la procession que l'église fait, ces jours-là, par les campagnes. La plaine où se donna le combat reçut, en mémoire de cette célèbre bataille, le nom de *Standaard* (étendard), qu'elle porte encore de nos jours.

Quelques jours après la victoire remportée à Wilderen, le château de Duras, que l'on continuait à assiéger, tomba au pouvoir de l'évêque de Liège.

L'échec que venait d'essuyer Godefroid l'engagea à laisser en repos, du moins pour quelque temps, un rival qui lui avait donné tant de preuves de la supériorité de ses armes. Il se réconcilia aussi, ainsi que Gilbert, avec l'empereur Lothaire et avec l'évêque de Liège. Ce prélat, en retour, releva le duc et le comte des censures prononcées contre eux.

La paix fut donc encore une fois rendue à la ville de Saint-Trond ; et, pour prévenir les malheurs que la tour de l'abbaye avait souvent occasionnés, Radulphe la fit démolir ; ensuite il répara les remparts et les fossés forti-

fiant la ville, de manière à pouvoir soutenir une attaque, de quelque côté qu'elle vint.

Tout allait assez bien à Saint-Trond, lorsque tout à coup le Limbourg et surtout cette ville furent mis en émoi par une aventure qui offre un trait de mœurs fort caractéristique.

Parmi les industries qui, dans la Basse-Lorraine, et en particulier à Saint-Trond, avaient acquis une grande prospérité, se trouvait celle du tissage. La corporation des tisserands en devint extrêmement présomptueuse, et voulut primer les autres; elle s'était constituée en une espèce de féodalité industrielle qui mécontenta les masses.

Un paysan de Cornélis-Munster, près d'Aix-la-Chapelle, secondé par quelques amateurs de nouveautés, résolut d'abaisser l'orgueil des tisserands, et, pour cela, il inventa un moyen très-original. Il construisit, dans une forêt voisine, un vaisseau monté sur des roues, gagna quelques tisserands et le leur fit traîner de ville en ville.

Après s'être promenée dans toutes les rues d'Aix-la-Chapelle, cette machine infernale, qu'accompagnait un peuple en délire, arriva à Maestricht, où on lui mit un voile et un mât ; puis on continua à forcer les tisserands de la traîner à travers les campagnes jusqu'à Tongres et de Tongres à Looz.

L'abbé Radulphe augurant mal de ce vaisseau, pria les Saintronnaires d'empêcher que cette œuvre de délire n'entrât dans la ville. Connaissant la légèreté du caractère des habitants de Saint-Trond, il leur prédit les

maux qu'ils allaient s'attirer. Mais, semblables aux incrédules Troyens, ils ne voulurent pas écouter, et le cheval fatal, le vaisseau fallacieux, fut introduit dans la ville au bruit de la musique, des chants et des cris d'allégresse. On le plaça au marché, où on obligea, sous peine de proscription, les tisserands de la ville de faire jour et nuit la garde.

Ces pauvres ouvriers gémissaient profondément de leur sort pitoyable : tantôt abattus et découragés, ils suppliaient la bonté divine de les délivrer ; tantôt exaspérés, ils se livraient aux imprécations les plus violentes, s'écriant : pourquoi sommes-nous condamnés à une besogne aussi dégradante ? Notre métier n'est-il pas au-dessus de l'état de ceux qui volent et qui pillent les couvents et les églises ?

Malgré leurs cris, leurs vociférations et leurs lamentations, la machine resta, douze jours, exposée aux regards d'un public curieux et avide de nouveautés. Nuit et jour, la foule ne cessait de la visiter, chantant, dansant, et s'adonnant à toutes sortes d'excès coupables autour du vaisseau. On aurait cru assister aux fêtes bacchanales du paganisme.

On délibéra enfin pour savoir ce que l'on ferait du vaisseau. Les plus sages voulaient qu'on le brûlât ; mais la masse, pour ne pas avoir l'air de se repentir de sa conduite scandaleuse, étouffa par ses cris la voix de ceux qui donnaient un bon conseil ; on proposa donc de le conduire à Léau.

Le comte Gislebert, sous-avoué de Saint-Trond, eut la bassesse de se joindre à la populace de la ville pour traîner le vaisseau à Léau. Le comte de Louvain, informé de ce qui venait de se passer aux frontières de son duché, fit savoir aux Saintronnaires que, s'ils voulaient conserver la paix qu'ils avaient faite avec lui, il n'y avait pas longtemps, ils devraient éloigner de ses terres cette fatale machine. On n'écouta pas le duc et on traîna le vaisseau, au milieu de cris et de vociférations impies, jusqu'aux portes de Léau. Les habitants de Léau, plus prudents que les malheureux Saintronnaires, ne permirent pas que le monstre entrât dans leur ville.

Le comte de Louvain voulant se venger du mépris qu'on avait fait de ses ordres, réunit une nombreuse armée et vint fondre sur les Durassiens. Ceux-ci lui opposèrent une vive résistance. Après avoir passé la nuit avec ses troupes entre Léau et Duras, il se disposait à les faire avancer pour assiéger le château et le prendre de vive force, lorsqu'Adalbéron, évêque de Metz et frère de la comtesse de Duras, qui s'y trouvait par hasard, s'interposa et pria le comte, dont il était également proche parent, de renoncer à son projet de siège.

Après bien des pourparlers les affaires furent arrangées ; mais, dans l'entretemps, les troupes du comte se répandirent dans tous les environs de Saint-Trond, pillant et dévastant fermes, églises, villages ; ils pénétrèrent aussi dans Saint-Trond, dont le monastère fut de nouveau livré au pillage et à l'incendie. Pauvres moines qui, malgré

vos ferventes prières, vos jeûnes rigoureux et le bien que vous faites, êtes toujours en butte aux mauvais traitements des hommes ! Tel est le sort de tous ceux qui combattent le combat du Seigneur.

La même année (1135) mourut l'abbé Radulphe, cet homme instruit, courageux et pieux. Gislebert, son ennemi mortel, ne lui survécut pas longtemps : la mesure était remplie, elle débordait même, car, pendant 30 ans, l'avoué n'avait fait que poursuivre de sa haine l'abbé et ses religieux, leur suscitant guerre sur guerre, difficultés sur difficultés. Il fut enseveli près de sa femme dans le monastère de Saint-Trond.

Son fils Othon lui succéda. Il n'était pas meilleur que son père ; c'était comme s'il avait sucé, avec le lait, la haine que ses parents portaient à Saint-Trond.

En 1139, quatre ans après la mort de Radulphe, Waleron II termina sa carrière d'une manière digne de la vie qu'il avait menée. A l'inverse de son père, qui les avait dépouillés, il a toujours protégé une foule de monastères, auxquels il fit des donations importantes. Averbode, entre autres, une des plus célèbres abbayes de la Belgique, lui doit sa fondation en 1134.

Son fils Henri II devait lui succéder, mais Conrad, qu'on avait élu empereur après la mort de Lothaire, son compétiteur, se rappelant que la maison de Limbourg lui avait été hostile avant l'élection, investit du duché de Limbourg Godefroid II, fils du Barbu, qui avait épousé la belle-sœur de l'empereur.

Henri II, suivant en cela l'exemple que lui avait donné Godefroid-le-Barbu, duc de Brabant, refusa de se soumettre à la décision de l'empereur et, quoique les duchés ne fussent pas héréditaires, il prétendit avoir le droit de succéder à son père.

Irrité donc de cette préférence, il prend les armes, entre dans le Brabant et, selon l'usage du temps, brûle les villages et détruit les campagnes. Godefroid, usant de représailles, va mettre le siège devant Saint-Trond, dont la haute-avouerie appartenait encore à Henri, force la ville à capituler et en chasse les partisans du duc de Limbourg. On dit que ce fut Othon, le sous-avoué, qui avait engagé le duc de Brabant à entreprendre le siège de Saint-Trond.

Les évêques de Liège et de Metz, souffrant de voir la ville à chaque moment exposée aux plus grands dangers parce qu'elle n'était pas suffisamment défendue, firent un traité d'alliance avec les habitants pour la mettre à l'abri de toute attaque imprévue.

Dès que le comte Othon apprit ce qui venait de se passer, il résolut de se venger de l'injure qu'il prétendait lui être faite par l'acte de la convention. Il soutenait que la ville, en cas de besoin, ne devrait avoir recours qu'à lui comme étant son défenseur naturel.

Accompagné du duc de Brabant et du comte de Namur, qu'il avait su attirer dans son parti, il se rendit à Liège pour engager le prince-évêque à rompre le traité qu'il avait fait avec les Saintronnaires. Le prélat fut extrême-

ment affligé d'une telle démarche de la part de ces seigneurs et chercha vainement à concilier les esprits.

Othon parut devant Saint-Trond avec Godefroid, duc de Brabant, et le comte de Namur, qui étaient suivis d'une nombreuse armée.

Le siège durait déjà trois mois lorsque, fatigué et épuisé de part et d'autre, on fit la paix, moyennant une somme d'argent que les habitants devraient payer au comte de Duras.

Pour conserver la paix, qui régnait maintenant à Saint-Trond, les religieux tachèrent de se concilier les bonnes grâces d'Othon, leur sous-avoué. A cet effet, ils choisirent Gérard, le frère d'Othon, pour succéder comme abbé à Forcald, qui venait de mourir et qui avait remplacé l'illustre Radulphe.

Sous le gouvernement prudent et paternel de Gérard le monastère et la ville jouirent d'un bonheur qu'on n'avait plus goûté depuis un grand nombre d'années. Malheureusement Gérard n'aimait ni les honneurs ni les dignités et n'aspirait qu'à trouver l'occasion favorable de rentrer dans la vie obscure et privée. Après bien des instances qu'il fit auprès de Henri, évêque de Liège, et Étienne, évêque de Metz, il obtint sa démission (1154) et se retira dans le prieuré de Bertrée, qui était un petit monastère de l'ordre de Cluny, fondé en 1124 par un certain Walter de Saint-Trond, et dépendant du monastère de cette ville.

Othon ne survécut pas longtemps à l'élection de son

frère Gérard ; en mourant il laissa pour successeur son fils Gilles, aussi distingué par son caractère noble et désintéressé que par sa piété solide.

Gérard avait été remplacé par Wiric, homme à grands talents, d'un caractère doux et conciliant, et d'une prudence consommée.

Malgré les belles qualités dont il était doué, le nouvel abbé ne put conjurer l'orage qui s'éleva et qui éclata bientôt sur Saint-Trond.

Après cinquante années de contestations, de luttes et de guerres, entre les ducs de Limbourg et ceux de Brabant concernant la possession du duché de Lorraine, les ducs guerroyants firent un arrangement qui mit fin à des prétentions qui avaient déjà fait couler tant de sang, et qui, selon toute probabilité, étaient, sans cela, destinées à se perpétuer. Henri, dont la fille Marguerite avait épousé Godefroid III, duc de Brabant, renonça pour toujours en faveur de son gendre au duché de la Basse-Lorraine, et lui transmit en même temps la haute-avouerie de l'abbaye de Saint-Trond.

Après la mort de Godefroid III cette avouerie devint de nouveau le partage du duc de Limbourg, Henri III, frère de Marguerite. Celui-ci la concéda à Gilles, comte de Duras, qui réunit ainsi les deux avoueries dans sa maison.

Investi de cette haute dignité, le comte de Duras crut remplir un devoir en défendant toujours et partout les droits de la ville et du monastère dont il était l'avoué. C'est pourquoi il ne permit pas à Louis, comte de Looz, de

bâtir une tour à Brusthem, dont l'avouerie appartenait à l'abbaye de Saint-Trond. D'ailleurs, aucun droit ni aucune loi ne pouvaient autoriser le comte à placer une forteresse dans un comté qui n'était point à lui. Quoi qu'il en soit, ce fut là une source de grandes et de longues calamités.

Louis, malgré l'opposition qu'il rencontrait, n'abandonna pas son projet, et hâtant les travaux, il acheva la forteresse avant que Gilles fût en état d'arrêter la bâtisse. De part et d'autre on se prépare à la guerre et bientôt on en vint aux mains entre Saint-Trond et Brusthem. Les Saint-tronnaires, commandés par le comte de Duras, sortirent victorieux du combat, mais comme ils étaient moins nombreux que les partisans du comte de Looz, Gilles les engagea à plier et à s'enfermer dans leurs murs. C'est ce qu'ils firent, mais ils se repentirent bientôt d'avoir suivi le conseil de leur avoué; car, ne soutenant qu'avec peine les assauts que Louis ne cessait de leur livrer, ils eurent beaucoup à souffrir. En outre, le comte avec ses troupes ravagea ou s'appropriâ tous les biens et toutes les propriétés des habitants de la ville.

Dans cette triste conjoncture, Gilles, qui se sentait trop faible pour l'emporter sur son antagoniste, se rendit à Gand pour demander du secours au comte de Flandre, qui était son proche parent. De son côté, Wiric s'adressa à l'empereur, qui se trouvait à Nimègue avec toute sa cour.

L'empereur, défenseur suprême de la ville de Saint-Trond, pria les habitants de ne pas s'inquiéter et de se tenir tranquilles, les assurant qu'il aurait soin de leur faire ren-

dre tout ce qu'on leur avait enlevé. Dès ce moment, les Saintronnaires cessèrent de se défendre et obéirent exactement aux ordres de l'empereur. Les soldats du comte de Looz prirent cette obéissance pour une lâcheté et se permirent à l'égard de leur ennemi toutes sortes d'excès, d'insultes et de vexations. Wiric en informa de nouveau l'empereur, qui ordonna aux Saintronnaires de réunir leurs forces et de se défendre vigoureusement. Au même moment arriva de Flandre le comte de Duras. On tint conseil et on résolut d'attaquer, le lendemain, l'ennemi à l'improviste. Toute l'armée du comte de Looz fut mise en déroute ; lui-même il prit la fuite comme un lâche et alla se cacher dans son château, où, quelques jours après, il mourut d'une fièvre, causée par les fortes chaleurs et les grandes fatigues de la guerre (1171)

Godefroid III, duc de la Basse-Lorraine et beau-frère du défunt, qu'il était venu secourir, fit annoncer à Gilles et aux Saintronnaires la mort de leur ennemi, en les informant que, s'ils voulaient continuer la guerre, ils devraient la faire avec lui.

A cette nouvelle, les Saintronnaires et le comte de Duras se retirèrent de Looz, qu'ils assiégeaient, et la paix fut rétablie ; mais elle ne dura pas longtemps.

Atteint d'une fièvre intermittente, Gérard, qui avait succédé à son frère Louis, fit vœu d'aller à Jérusalem, pour obtenir la guérison de la maladie que le minait ; pendant son absence, il confia le gouvernement du comté à son frère Hugues, qui était un très-mauvais sujet. Celui-ci

prêtant l'oreille aux conseils d'hommes pervers, qui ne désiraient que de voir Saint-Trond remplacé par Brusthem, fit entourer ce village de remparts et de fortifications.

Les Saintronnaires, Radulphe, évêque de Liège, et l'abbé Wiric, virent avec peine la forteresse de Brusthem s'élever et s'agrandir tous les jours, parce qu'ils savaient bien qu'elle serait une pomme de discorde pour le pays. Gérard lui-même, de retour de Jérusalem, n'approuva pas la manière d'agir de son frère, mais craignant de s'attirer la colère de cet homme redoutable, il n'osa s'opposer à l'achèvement des travaux.

Conon de Duras, chargé de l'avouerie de Saint-Trond par son frère Gilles, qui, atteint de la lèpre, avait dû quitter l'administration des affaires publiques, voulut à tout prix arrêter les entreprises faites à Brusthem ; mais, n'étant pas en état de se mesurer avec le comte de Looz, qui était un chevalier des plus puissants, il alla trouver Philippe, comte de Flandre, son proche parent, pour l'engager à l'aider.

Philippe, d'un caractère pacifique, calma l'ardent et impétueux Conon, lui disant qu'il ne convenait pas que des parents se fissent la guerre uniquement pour satisfaire leur amour-propre.

Le comte de Duras retourna chez lui, mieux disposé à l'égard de son beau-frère Gérard, et les affaires auraient été arrangées à la grande satisfaction des deux partis, si le comte de Looz n'avait pas renouvelé les exactions et

les pillages des biens d'église qu'il avait commis auparavant.

Radulphe, prince-évêque de Liège, après l'avoir menacé plusieurs fois, se prépara enfin à le forcer de s'abstenir de ces vols sacrilèges. A cet effet il se confédéra avec les Saintronnaires et avec leur allié.

Gérard, ayant appris les préparatifs qu'on faisait pour l'attaquer, ne se fit pas attendre, et, avant que l'évêque arrivât avec son armée, il s'empara de Tongres, qu'il pillait ; ensuite il se dirigea vers les troupes Liégeoises, qu'il mit en déroute ; mais vigoureusement repoussé le lendemain, il fut contraint de se réfugier dans le château de Calmont, que le prince de Liège assiégea immédiatement après.

Le comte, protégé par l'obscurité de la nuit, sortit clandestinement du château, avec une poignée d'hommes choisis, et retourna pour une seconde fois à Tongres, où il livra aux flammes l'église collégiale de Notre-Dame, le palais épiscopal, ainsi qu'une partie de la ville.

L'évêque ne bougea pas devant Calmont ; seulement il pria les Saintronnaires de se rendre à Brusthem, pour détruire cette forteresse de fond en comble ; ce qu'ils firent sans tarder. Après avoir mis le feu au village, ils se réunirent de nouveau à Radulphe et à leur avoué, et dévastèrent tout le comté de Looz selon l'habitude et les mœurs de cette époque. Bilsen, les châteaux de Calmont et de Monténac, seize villages avec leurs églises, subirent le même sort ; enfin, tout le pays, comme dit un auteur, *fumait*.

Sur ces entrefaites les comtes de Namur et de Mons intercédèrent auprès du vainqueur, et, par leur entremise, la paix fut accordée à Gérard, à condition que le comte de Looz ne fortifiât pas Brusthem, qui avait été la cause de tant de guerres et de tant de malheurs. *Tantæ molis fuerat, dit Mantelius, Brusthemium voluisse facere urbem.*

Nous sommes ici arrivés à une époque où la guerre est devenue, pour ainsi dire, une nécessité et une seconde nature : ou les princes et les seigneurs sont en guerre entre eux, ou ils la portent dans les pays lointains. Ce fut surtout la délivrance de la terre sainte qui excita et entretenit le feu guerrier dans leurs cœurs. La troisième croisade venait d'être prêchée par le cardinal Henri, évêque d'Albe, et tous les seigneurs de notre pays, Gérard de Looz, — Conon de Duras, — Radulphe, évêque de Liège, — Henri III, duc de Limbourg et ses deux fils, prennent la croix pour se rendre en Palestine.

Avant de partir pour la terre sainte, Conon vendit l'avouerie de Saint-Trond à Henri I, duc de Brabant.

Mais, quelque temps auparavant, ses deux frères, Gilles et Pierre, ainsi que lui-même, étant tous les trois sans progéniture, avaient transmis cet héritage à l'évêque de Liège, lequel, malheureusement, négligea les formalités qui devaient valider la donation ; il céda même, contrairement aux conditions stipulées, l'avouerie de Saint-Trond et le château de Duras à Gérard, comte de Looz.

S'étant bientôt repentis de l'acte qu'ils avaient posé en

faveur de l'évêque, le comte et ses frères profitèrent de l'abus que celui-ci faisait de leur libéralité, pour rentrer dans leurs droits.

L'évêque de Liège, frustré d'un bel apanage, — Henri III, mécontent de Conon, qui ne voulait plus le reconnaître pour son suzerain, — et Gérard, qui avait reçu l'avouerie, ne consentirent pas qu'elle passât dans les mains de Henri I, duc de Brabant.

Celui-ci, charmé d'avoir trouvé l'occasion de s'approprier les biens qu'il prétendait lui devoir appartenir comme étant l'héritage de sa mère Marguerite, fille de Henri II et sœur de Henri III, s'apprête à prendre possession de ses nouvelles propriétés ; il lève une armée formidable, que l'on porte à 60 000 fantassins et 700 cavaliers, et place une forte garnison à Duras, dont il avait fait reconstruire les murailles, voulant ainsi que cette place fût pour le comte de Looz un sujet perpétuel d'inquiétude. Il vint ensuite porter le siège devant Saint-Trond, où se trouvaient le comte Gérard et le duc de Limbourg, qui était accouru au secours de ce seigneur. La ville était défendue par trois cents chevaliers, autant d'écuyers, et environ vingt mille fantassins ; plus, les habitants favorables au comte de Looz.

Ces forces n'étaient pas en état de résister à la nombreuse armée qui entourait la place. Dans cette pénible conjoncture, Gérard s'adressa à Baudouin, comte de Hainaut, son proche parent et son allié, pour obtenir un prompt secours. Baudouin, également mécontent du duc

de Brabant, consentit à prêter à Gérard une main secourable, et vint, à la tête d'une bonne armée, fondre sur le Brabant. Pour faire grandir le péril aux yeux de Henri I et lui faire abandonner le siège de Saint-Trond, il crut ne devoir rien respecter ; il pilla donc, incendia et ravagea les villages et les campagnes jusqu'à ce que le duc de Brabant levât le siège et regagnât ses états.

Malgré cet échec et l'engagement que tous les princes chrétiens avaient pris de ne pas se faire la guerre pendant sept ans, afin de réunir toutes leurs forces contre les infidèles, le duc de Brabant ne s'abstint pas de renouveler les hostilités au sujet de l'avouerie de Saint-Trond.

Enfin l'archevêque de Cologne, Philippe de Heinsberg, de l'illustre maison de Fauquemont, s'offrit comme médiateur entre les deux partis, et fit plus par ses paroles que les seigneurs par leurs armes. Il fut donc convenu que Gérard garderait l'avouerie de Saint-Trond et qu'il en jouirait tranquillement, lui, sa femme et ses héritiers, moyennant une somme de 800 marcs, qu'il remettrait à Henri I, qui conserverait toujours ses droits sur ce fief.

Cet arrangement laissait la question pendante entre les ducs de Limbourg et de Brabant. Aussi Henri I ne respecta-t-il pas longtemps la convention ; il se mit bientôt à dévaster de nouveau le comté de Looz ; de sorte que Henri de Limbourg et Baudouin de Hainaut furent obligés de lui rappeler l'obligation que le contract lui imposait.

Le Duc de Brabant, craignant de se mesurer de nouveau avec d'aussi puissants seigneurs, dont le premier était même son proche parent, écouta cette fois la voix de la prudence. Il obtint cependant, par les instances qu'il fit, de garder le château de Duras, qu'il avait réparé et fortifié. De plus, quelque temps après, Henri III reconnut que son père Henri II avait assigné en dot l'avouerie de Saint-Trond à sa sœur Marguerite, mère de Henri I de Brabant, et qu'ainsi il avait eu tort de l'aliéner en faveur du comte de Duras. Il la résigna donc entre les mains de l'évêque de Metz, dont elle relevait; l'évêque la remit en fief au duc de Brabant, qui, à son tour, la rétrocéda à son oncle Henri de Limbourg, sous l'obligation *de l'Hommage et du service*. Quant à Gérard, il fut confirmé dans l'administration de l'avouerie de Saint-Trond, à condition de reconnaître également le duc de Brabant comme son suzerain.

Toutes les difficultés étant aplanies, Gérard part pour la terre sainte, où, l'année suivante, il mourut au siège de Ptolémaïde. Ses restes mortels furent transportés à Herckenrode, qu'il avait fondé.

Il eut pour successeur son fils Louis, prince aussi pieux et vertueux que brave et intrépide dans les combats (1192).

En approchant du treizième siècle nous arrivons à une période d'épouvantable anarchie.

Après la mort (1200) de Henri VI, qui, de son vivant, avait fait couronner Frédéric, son fils, âgé de six ans, deux

princes, Philippe de Souabe et Otton de Brunswick, appuyés l'un par l'archevêque de Mayence, l'autre par celui de Cologne, se disputèrent l'empire et se firent proclamer en même temps. Le duc de Limbourg et Henri I, duc de Brabant, passèrent tour à tour de la bannière de l'un sous celle de l'autre.

Le premier de ces deux prétendants étant mort, le jeune Frédéric, soutenu par le pape, entra en lice. L'évêque de Liège, Hugues de Pierrepont, entrant dans les desseins du pape, s'était déclaré, ainsi que le comte de Looz, contre Otton, tandis que le duc de Brabant s'était rejeté dans le parti de celui-ci.

Sous prétexte de défendre la cause d'Otton, mais particulièrement pour soutenir ses prétentions sur les seigneuries de Moha et de Walef, devenues vacantes par la mort d'Albert, dernier titulaire, Henri I déclara la guerre à l'évêque de Liège, qui s'était mis en possession de ces deux domaines, dont le comte de Moha avait fait don à Saint-Lambert.

Sans perdre de temps, Henri I, surnommé avec raison le guerroyeur, lève une armée, s'avance rapidement vers Liège, dont les remparts sont en ruine, et paraît tout à coup sur les hauteurs de Sainte-Walburge.

A son approche, Hugues de Pierrepont avait précipitamment abandonné son palais et s'était retiré au delà de la Meuse, près de Huy ; l'armée brabançonne entra donc dans la ville sans coup férir (1212). Liège fut traitée comme une ville prise d'assaut. Rien ne fut épargné,

ni le sexe, ni l'âge, ni le sacré ni le profane, tout fut profané, pillé, saccagé, détruit. Après quatre jours de dévastations, comme Henri voulait mettre le feu à la ville pour en finir, quelques habitants vinrent lui offrir de prêter le serment de fidélité à l'empereur Othon. Il y consentit et se retira avec son armée, chargée d'un butin immense.

Hugues de Pierrepont convoqua aussitôt un conseil près de Huy, où il se trouvait, et prononça contre Henri une sentence d'excommunication. Puis il retourna à Liège, dont il releva à la hâte les remparts, et réunit le peuple et la noblesse autour de la châsse de Saint-Lambert. Tout se ranima à la voix du courageux évêque : les Liégeois s'empressent de se ranger sous la bannière de leur glorieux patron ; les comtes de Flandre, de Namur et de Looz volent au secours de l'évêque malheureux, et l'on parvient à mettre sur pied une armée formidable.

Tous les préparatifs de guerre étant achevés, l'évêque fit sonner la cloche du ban pour rassembler les Liégeois, et, suivi d'une nombreuse armée, il se dirigea vers le Brabant.

A son approche, Henri I parut saisi de crainte et proposa d'entrer en arrangement. Hugues y consentit, et, le traité conclu, il revint à Liège, après avoir congédié ses troupes.

Le duc de Brabant, qui, en feignant de vouloir la paix, n'avait eu pour but que de dissoudre la ligue formée

contre lui, rassembla ses forces en toute hâte et se mit en marche pour fondre sur son ennemi désarmé. S'avancant vers le Geer, il dévaste Waleffes, Tourinne, Waremme; emporte Tongres, où il met le feu et s'approche de la ville de Liège dans l'espoir de s'en emparer; mais, étonné de la voir si bien défendue, il s'éloigne et se retire jusqu'auprès de Montenaken dans les plaines de Steppes. C'est là que les Liégeois se présentèrent pour lui livrer un combat sanglant et acharné.

Le comte de Looz, notre avoué, qui avait rejoint l'armée de l'évêque, fut, de tous les seigneurs réunis sous l'étendard de St. Lambert, celui qui se signala par les actions les plus éclatantes. Deux fois renversé de cheval, il se relève plus terrible. Son bouillant courage lui occasionna une troisième chute. Foulé aux pieds par les Liégeois, qui le prennent pour un ennemi, il voit leurs dagues tournées contre sa poitrine. Il parvint cependant à se faire connaître, mais pendant que, confondu dans la mêlée, il attend qu'on lui amène un autre cheval, le duc de Limbourg, qui, contre son gré, avait dû, comme vassal de Liège, se ranger du côté de l'évêque, profitant de la disparition du comte, s'écrie : » mes amis, pourquoi demeurer ici? fuyez au plus vite, car nous allons être tous déconfits : l'évêque, notre seigneur, et le comte de Looz, sont morts. Sauvons-nous, car nous serons tous occis. »

Le comte de Looz, furieux à ce cri d'alarme, remonte à cheval, se dresse sur ses étriers et, d'une voix de tonnerre, s'adressant au perfide allié de Hugues : « tu mens, lui dit-

il, faux, traître et parjure. Je suis ici vivant sur mon destrier et Monseigneur est au fort de la bataille, où il combat vaillamment». Le duc de Limbourg pâlit à ces mots et voyant tout à coup surgir devant lui la figure menaçante du comte, soit crainte, soit honte, il prend la fuite à travers champs.

Le duc de Brabant voyant le courage et l'acharnement de l'ennemi, se multipliait, et parcourant tous les rangs, il animait les siens par son exemple ; il culbuta et mit dans une déroute complète le corps qui lui était opposé ; mais les bouchers Liégeois et les Hutois, qui combattaient avec une fureur inouïe, rétablirent le combat et écrasèrent le centre de l'armée brabançonne. En vain le duc revint, à différentes reprises, à la charge, la confusion se mit dans ses rangs et ce ne fut plus qu'une boucherie. Obligé de prendre la fuite, après avoir laissé près de 3000 hommes sur le champ de bataille, il se rendit, déguisé, en toute hâte à Tirlemont. Les troupes du prince-évêque, suivant en cela l'exemple que le duc leur avait donné, dévastèrent, pendant dix jours, une grande quantité de bourgs et de villages, parmi lesquels Hannut et la forteresse de Léau eurent le plus à souffrir.

Henri I, menacé tout à la fois par les Liégeois et par le comte de Flandre, ne put plus tenir la campagne ; il demande une trêve, qui lui fut accordée. Cette trêve fut suivie d'une paix dont les conditions étaient bien humiliantes pour une âme aussi fière. Il dut renoncer à la succession du comté de Moha et se résigner à venir en

personne à Liège, pour y demander, à genoux, devant Hugues, pardon à l'église et à l'évêque. S'étant soumis aux ordres de l'évêque, il reçut l'absolution des censures ecclésiastiques.

La principauté de Liège s'agrandit ainsi de la seigneurie de Moha. Quelque temps après, Hugues de Pierrepont fit l'acquisition de Saint-Trond. Pour empêcher que cette ville ne tombât au pouvoir de Henri I, qui voulait, à tout prix, la conquérir comme étant une place forte pour son duché, l'évêque de Metz l'échangea contre la ville de Madières, située dans le diocèse de Metz et appartenant à l'évêque de Liège. L'empereur, le pape, les évêques de Cologne et de Trèves, approuvèrent solennellement cet échange.

Ce changement de souverain apporta des modifications radicales dans le rôle que les avoués avaient joué jusqu'à présent. L'évêque de Liège, en possession du gouvernement temporel et spirituel, et peu éloigné de la ville épiscopale, n'avait plus besoin, comme l'évêque de Metz, de se servir d'une tierce personne pour diriger les affaires de St.-Trond. Aussi les avoués n'étaient plus avoués que de nom. Les comtes de Looz en conservèrent encore le titre jusqu'en 1367. A cette époque le comté passa entre les mains de l'évêque de Liège, qui donna dorénavant le titre d'avoué à la personne qu'il chargeait de veiller particulièrement aux intérêts de Saint-Trond, sans qu'elle eût, pour cela, ni droit, ni privilèges quelconques. L'avoué était un véritable homme d'affaires, comme on le dirait aujourd'hui.

D'ailleurs les mœurs n'étaient plus ce qu'elles étaient aux premiers siècles du moyen âge; la féodalité avec sa chevalerie toute-puissante marchait vers sa fin et allait faire place aux *communes*. Il ne s'agissait donc plus d'imposer au peuple un maître dur et impitoyable, dont les caprices, les passions et la volonté arbitraire et tyrannique faisait, le plus souvent, l'unique règle à suivre dans le gouvernement du pays. Les habitants des villes surtout avaient secoué le joug que l'invasion des barbares d'abord et le régime féodal ensuite leur avaient imposé; ils avaient su conquérir, après des luttes longues et terribles, assez de franchises et de privilèges pour se mettre à l'abri de la tyrannie des ducs, des barons et des comtes, leurs maîtres et seigneurs. Les Flandres et particulièrement le pays de Liège occupent une place distinguée dans l'histoire des communes de l'Europe, qui toutes, à cette époque, sont agitées et profondément remuées par un élan spontané et instinctif de liberté et d'égalité.

Saint-Trond, comme capitale de la féodalité hesbignonne, ne resta pas en arrière dans ces luttes glorieuses et immortelles que tous les peuples entreprirent pour s'affranchir du joug de la noblesse. Aussi obtint-elle une des premières *sa charte d'affranchissement*; et, chose remarquable pour l'histoire que nous traitons, ce fut l'année après l'échange fait entre les deux évêques, que Saint-Trond, débarrassée de la protection de son avoué, fut déclarée, par l'évêque Hugues de Pierrepont, commune libre et dotée d'une administration communale, com-

posée de 14 échevins, dont sept nommés par l'évêque et sept par l'abbé.

L'établissement des communes, en mettant fin au système féodal, termina aussi l'épisode intéressant que nous avons essayé d'esquisser. Les luttes entre prélat, évêque, avoué, comte, duc, empereur, cessèrent ; mais un autre drame, connu à Saint-Trond sous la dénomination bizarre mais expressive de *Soupe et Parlement*¹ et dont les scènes ne sont pas moins émouvantes ni moins instructives, commença bientôt après et dura jusqu'à la grande catastrophe européenne de 1789.

¹Luttes entre le peuple et le prince ou l'autorité supérieure.

APPENDICE.



APERÇUS HISTORIQUES ET POLITIQUES

POUR L'INTELLIGENCE DES FAITS.

Austrasie. — Lotharingie ou Lorraine. — Limbourg.
— Principauté de Liège. — Looz. — Duras. — Féodalité. — Chevalerie. — Communes. — Investitures. — Avouerie.

Saint-Trond était autrefois la capitale de la Hesbaie. Cette contrée appartenait, du temps de S. Trudon, fondateur de la ville, au royaume d'Austrasie, dont Metz était la capitale.

L'Austrasie (Osterryck, royaume de l'Est, en opposition de la Neustrie, qui formait la partie occidentale et septentrionale des *états francs*) naquit du partage des possessions de Clovis entre ses quatre fils, en 511, et subsista du VI au VIII siècle, c'est-à-dire, depuis Clovis jusqu'à Pepin-le-bref, père de Charlemagne. A dater de cette époque, le nom d'Austrasie disparaît.

Charlemagne (800), fondateur du nouvel empire d'occident ou de Germanie (saint-empire romain), étendit ses états au nord jusqu'à la Baltique, au sud jusqu'à la mer Méditerranée, à l'est jusqu'aux monts Kaprachs en Autriche, et à l'ouest jusqu'à l'océan Atlantique. A sa mort il laissa ce vaste empire à son fils, Louis le Débonnaire. Ce prince, d'un caractère faible

et irrésolu, n'étant pas en état de gouverner, laissa croître la puissance féodale, qui déborda bientôt le pouvoir royal¹.

Son fils aîné, Lothaire I (840), lui succéda comme empereur et eut en partage l'Italie, la Bourgogne et les provinces orientales de la France, et, par conséquent, l'ancienne *Austrasie*. Aix-la-Chapelle était sa capitale. Avant de mourir, il partagea ses états entre ses trois fils Louis II, qui reçut le titre d'empereur et l'Italie; Charles, qui obtint la Province; et Lothaire II, qui eut le pays situé entre le Rhin et la Meuse, pays qui prit de lui le nom de *Lotharingie*, d'où *Lorraine* (*Lotharii regnum*.)

Lothaire II mourut sans enfants légitimes et son royaume fut partagé entre ses oncles, Louis le Germanique et Charles le Chauve, puis entre Louis le Jeune et Charles le Gros. Après la déposition de ce prince (887) la Lotharingie devint la possession d'Arnoul, duc de Carinthie et petit-fils de Louis le Germanique, qui, en 895, en investit son fils Zwentibold. Après la mort de celui-ci (900), elle fut définitivement réunie à l'empire de Germanie² et gouvernée par des chefs, appelés ducs *bénéficiers*, parce qu'ils relevaient leurs droits de l'empire.

¹Voyez *Féodalité*.

²L'empire d'Allemagne était sous les Carlovingiens une monarchie héréditaire. Après eux, le pouvoir devint électif et l'élection se fit d'abord par l'universalité des 6 nations composant le corps germanique : Francs, Souabes, Bavares, Saxons, Lotharingiens, Frisons. Plus tard, elle appartint aux princes ou grands feudataires seulement (1156), ensuite elle se concentra d'abord par l'usage, puis par une loi formelle (bulle d'or 1356) entre les mains de sept électeurs, qui furent les archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne ; les ducs du Palatinat, de Brandebourg et de Saxe, et le roi de Bohême. Ce dernier fut plus tard privé du droit d'élection et le Palatinat fut remplacé par la Bavière.

Dans l'origine le pape sacrait et couronnait l'empereur, mais Louis de Bavière décida en 1338 que cette cérémonie n'était point nécessaire et que l'empereur, élu à la majorité des voix, était empereur légitime en vertu même de cette élection. Pour assurer l'hérédité de la couronne dans leur maison, les empereurs firent couronner leurs successeurs de leur vivant ; l'héritier présomptif prenait alors le titre de *roi des Romains*.

En 954, l'empereur Othon le Grand, qui renouvela l'empire de Charlemagne et contre lequel le Duc de Lotharingie s'était révolté, donna le duché à son frère Brunon, qui le divisa en *haute* et *basse* Lorraine, ayant, chacune, des ducs particuliers.

La Basse-Lorraine était à peu près la Belgique actuelle, moins la Flandre.

Le duché de Basse-Lorraine, malgré les sages mesures que Brunon avait prises pour y maintenir la paix, fut encore déchiré et par les guerres particulières des seigneurs et par les entreprises de Louis d'Outremer et de son fils Lothaire, rois de France, pour recouvrer une province qui convenait si bien à la couronne de ce pays.

Pour apaiser ces monarques, Othon II, fils et successeur d'Othon le Grand, donna le duché de Basse-Lorraine à Charles de France, fils de Louis IV d'Outremer. A Charles succéda son fils Othon, qui mourut sans enfants. Alors le duché passa aux comtes des Ardennes, qui le conservèrent pendant 103 ans.

Godefroid, comte de Verdun, le premier duc de l'illustre maison des Ardennes, administra d'abord le duché, ensuite son frère Gothelon, puis Frédéric, comte de Luxembourg, et Godefroid II, fils de Gothelon, enfin Godefroid III, le Bossu. Celui-ci, n'ayant point laissé de postérité, Godefroid de Bouillon, son neveu, devint duc de la Basse-Lorraine en 1089. Ce dernier se croisa peu après ; alors le duché fut gouverné par Henri de Limbourg, qui le reçut en récompense des services qu'il avait rendus à Henri IV, empereur d'Allemagne, en guerre contre son fils Henri V.

Henri V, devenu empereur, en priva le duc de Limbourg, pour le donner (1106) à Godefroid le Barbu, comte de Louvain, à l'occasion du mariage que celui-ci contracta avec Sophie, la fille de l'empereur. Depuis ce temps les ducs de Lorraine portèrent le titre de *Ducs de Brabant*, dont Louvain était le berceau et la ville principale.

*Le Limbourg*¹ appartenait, comme la Hesbaie, d'abord

¹Limbourg signifie en celtique *place forte sur l'eau*. Cette forteresse

au royaume d'Austrasie, ensuite à la Lotharingie, et eut des ducs particuliers dès le X^e siècle ; mais ce n'est que vers le milieu du XI^e siècle que les fastes du Limbourg commencent à se débrouiller. C'est alors que Waleram, comte d'Arlon, qui avait épousé Judith, fille de Frédéric, comte de Luxembourg et pendant quelque temps duc de Lotharingie et *avoué* de Saint-Trond, prit le nom de comte de Limbourg et devint fondateur de la dynastie des *ducs de Limbourg*.

A Waleram succéda son fils Henri, qui devint, comme nous venons de le voir, duc de Lotharingie et changea le nom de comte de Limbourg en celui de *duc*, titre que les seigneurs de ce pays portèrent jusqu'à l'époque où le Limbourg et le Brabant furent réunis sous Jean I, après la bataille de Woeringen (1288).

La *principauté de Liège*¹, également située dans la basse Lorraine, renfermait la plus grande partie du Limbourg actuel et une partie notable de la province de Liège.

Avant l'arrivée des Romains dans notre pays, les Éburons et les Condrusiens, sortis de la Germanie, occupèrent ce vaste territoire. Les Éburons ayant été exterminés par César, furent remplacés par le peuple connu sous le nom de *Tungri*. Après l'invasion des Francs, le pays de Liège fit partie de l'Austrasie et ensuite de la Lotharingie. Il devint souveraineté particulière au X^e siècle et fut gouverné, jusqu'à la réunion de la Belgique à la France, par des princes-évêques,

était située sur la rive gauche de la Vesdre en un lieu très-élevé. Waleram ayant épousé Judith, qui avait reçu le château de Limbourg en dot de son père, le fit reconstruire et prit, selon l'usage du temps, le nom de son château ; il l'étendit ensuite à tout le territoire sur lequel il exerçait sa souveraineté.

¹Le *pays de Liège* se composait de la Campine liégeoise, du pays de Hesbaie, du Condroz, des comtés de Brugeron, de Hornès et de Looz, du marquisat de Franchimont, du pays d'Entre-Sambre-et-Meuse et du comté de Moha. Le duché de Bouillon devint également la propriété des évêques de Liège, mais, comme ce domaine était un *alléu*, le prince ne devait pas rendre hommage de ce titre à l'empereur.

qui relevaient des empereurs d'Allemagne, comme tous les ducs, comtes et seigneurs du pays.

On regarde communément S. Monulphe (558), 21^e évêque de Tongres, comme le premier fondateur de l'église et de la cité de Liège. Le saint évêque fit à l'église de Tongres donation de la ville de Dinant et d'une quantité d'autres domaines dont il avait hérité. Ce fut là le premier titre seigneurial de la cathédrale de S. Lambert. L'évêché de Liège continua celui de Tongres.

En 908, Etienne, 39^e évêque, obtint de l'empereur Louis un diplôme, d'après lequel toutes les donations faites à différentes époques à l'église de Tongres, furent confirmées à celle de Liège, et transporta, par conséquent, le siège de Tongres à Liège ; mais les évêques de Tongres ne prirent le titre d'évêques de Liège qu'en 922, sous Richaire, successeur d'Étienne. Depuis lors jusqu'en 1792 le siège de Liège fut occupé par 58 évêques, non compris Étienne et Richaire.

Looz était autrefois le chef-lieu du comté de ce nom. Son origine remonte aux temps de Charlemagne. Oger, illustre Danois, fut le premier comte de Looz. Il reçut cette dignité du grand empereur en récompense des services qu'il lui avait rendus. Depuis Oger jusqu'en 1014 Looz eut des seigneurs particuliers, tous vassaux de l'empire. A cette époque le comte passa sous la domination des princes de Liège par la donation qu'en fit Arnoul II à l'évêque Baldéric II. Celui-ci, étant de la maison de Looz, investit du comté son frère Arnoul III, dont les descendants possédèrent ce domaine, de mâle en mâle, comme vassaux de l'église de Liège, pendant 300 ans. Après cette longue période, le comté fut vivement disputé, entre la famille de Heinsberg et les évêques de Liège ; enfin, par un arrangement définitif, conclu en 1367, il fut réuni, à perpétuité, à la principauté de Liège.

¹*Comtes de Looz* : Oger (800), — Odulf, — Berenger, — Angilramme, — Rudolf (950), — Arnoul I, — Arnoul II, (1014), — Baldéric II, — Arnoul III, — Otton I, — Emmo, — Arnoul IV (1101), — Arnoul V, — Louis I, — Gérard (1191), — Louis II, — Arnoul VI, —

Le château de *Duras* était, au moyen âge, le premier apanage du comté de Looz; les seigneurs de ce beau domaine portaient également le titre de *comte*. Herlinde figure, à la fin du X siècle, dans les anciennes chroniques, comme la première comtesse de Duras. Elle était la sœur d'Arnoul I, comte de Looz, dont le fils, Arnoul II, fut le bienfaiteur de l'église de Liège, comme nous l'avons remarqué plus haut. Herlinde avait trois enfants. L'aîné, nommé Adalberon, auquel la succession devait échoir, ne survécut pas à sa mère et fut enseveli dans le monastère de St.-Trond, auquel Herlinde et son second fils Godefroid léguèrent, pour le repos de son âme, la moitié de leur campagne de Wilré, nommée *Poplyr*. Godefroid étant mort sans enfants, son frère, Gislebert, lui succéda. Celui-ci ne laissa qu'une fille, nommée Oda, qui épousa Othon, fils d'Othon I, comte de Looz et neveu d'Herlinde. Par ce mariage les rapports qui existaient déjà entre ces deux illustres maisons, devinrent encore plus étroits.

C'est le comte Othon qui fut créé le premier *sous-avoué* de Saint-Trond par Frédéric, duc de Lotharingie, en 1060. A Othon I succéda son fils Gislebert II, qui eut pour successeur Othon II. A celui-ci succéda Gilles, lequel, par suite d'une grave et longue maladie dont il souffrait, dut résigner l'administration du comté à ses deux frères Conon et Pierre, qui, à leur tour, vendirent le comté de Duras et l'avouerie de Saint-Trond à Gérard, comte de Looz, dont la sœur Aléide avait épousé Gilles (1180).

Féodalité¹ et Chevalerie.

Rien de stable ici-bas. Les hommes, les gouvernements, le monde entier, sont dans un perpétuel mouvement. Dieu seul

Arnoul VII, — Jean, — Arnoul VIII, — Louis III, (1339). — Thierry de Heinsberg, neveu de Louis III, dernier comte séculier de Looz (1361). Godefroid (Godard) de Dalembrouck, héritier de Thierry et seigneur de Heinsberg, fit valoir, mais inutilement, des prétentions sur le comté de Looz.

¹*Féodalité* vient de deux mots allemands *fe* ou *fee* (salaire, récom-

et sa sainte religion restent immuables.

Avant la naissance de l'Homme-Dieu, on a essayé de tous les gouvernements, de toutes les religions, et qu'en est-il resté?

Après l'arrivée du Christ, on a tenté de nouveaux essais, et que nous est-il parvenu? La religion du Sauveur du monde est restée seule inébranlable et invariable, et elle restera telle jusqu'à la consommation des siècles.

Chaque grande époque historique se distingue par un régime gouvernemental particulier, qui a son côté brillant, mais aussi son côté pâle et obscur. C'est pourquoi n'exaltons ni ne blâmons jamais, outre mesure, ce qui existe. Tâchons plutôt de tirer un bon parti de tous les événements qui se succèdent sans interruption.

Le régime féodal, comme le gouvernement communal, qui lui a succédé, a produit du bien et du mal, et celui-là ferait preuve d'une grande ignorance qui n'y trouverait qu'à blâmer et qu'à condamner.

Ces deux régimes ont eu la même origine et se ressemblent beaucoup, quant au fond. Ils sont, comme dit M. De Gerlache, le produit spontané des mœurs et des besoins de l'époque : de même que le châtelain se trouvait forcément investi du droit de se défendre, parce que le pouvoir central ne le défendait plus, de même les habitants de la commune opprimée ou imparfaitement protégée furent nécessairement amenés à se coaliser et à s'armer pour sa défense; de même que la féodalité dut sa puissance à ses châteaux et à ses chevaliers bardés de fer, de même les communes trouvèrent leur salut dans leur milice (métiers) et leurs murailles.

La féodalité a pris naissance immédiatement après la mort de Charlemagne. Ce grand monarque avait établi partout, pour administrer les provinces qui lui étaient soumises, des gouverneurs, qui portaient les titres de ducs, de comtes ou marquis. Ces gouverneurs, sous les faibles successeurs de l'empereur, secouèrent peu à peu le joug et se rendirent in-

pense) et de *od* (propriété, biens), en sorte que *FEODUM*, *fief*, désigne une propriété donnée en récompense, à titre de solde, de salaire.

dépendants. Les grands seigneurs suivirent leur exemple et s'arrochèrent également les droits de souveraineté.

Pour se garantir contre les hordes de Normands qui envahirent les états de Charlemagne, livrés à l'anarchie, tous les seigneurs choisirent dans leurs domaines les lieux les plus escarpés et les plus sauvages, et de préférence ceux qui étaient parqués par les fleuves et les rivières, pour y construire des bâtiments lourds, massifs et sombres. C'est dans ces redoutables forteresses qu'ils résidaient, environnés de leurs hommes d'armes. C'est de ces donjons qu'ils descendaient pour se livrer des guerres meurtrières et pour exercer toutes sortes de brigandages.

Le peuple exposé, d'un côté, aux mauvais traitements des Normands, et d'un autre côté, livré à la tyrannie des seigneurs, qui ne redoutaient plus ni roi ni loi, sentit la nécessité de chercher un protecteur puissant, sous le drapeau duquel il pût se ranger et trouver une défense contre les ennemis auxquels il ne pouvait résister avec ses propres forces. Ce fut dans ce but que presque tous les hommes libres, propriétaires d'un franc-alleu¹, renoncèrent volontairement à leur indépendance et firent ce qu'on nommait *oblation de fief*, c'est-à-dire, qu'ils abandonnaient au Seigneur leur propriété pour la reprendre ensuite de lui *sous foi et hommage*, avec engagement de service militaire d'une part et de protection de l'autre. Telle fut la cause du changement de la propriété *allodiale* en propriété *féodale*, et ce changement devint si général que dans plusieurs contrées on admit cette maxime : *nulle terre sans seigneur*. Il arrivait même que le suzerain d'un fief était le vassal² d'un autre et que souvent les mêmes

¹ALLEU, *allodium*, du saxon *alod*, c'est-à-dire, *sort*, *lot*, désignait dans les premiers temps du moyen âge, les terres, fruit de la conquête, que les vainqueurs s'étaient partagées par la voie du sort. Les alleux étaient des patrimoines libres de toute obligation ou redevance, et leurs propriétaires étaient appelés *hommes libres*, par opposition aux *vassaux*, possesseurs de *fiefs* ou de *bénéfices*.

²Voyez *Féodalité*.

hommes, à raison de fiefs différents, se trouvaient entre eux tantôt dans le rapport de *vassalité*, tantôt dans celui de *suzeraineté*.

Le seigneur ou suzerain, comme le vassal, avait des devoirs à remplir ; car le lien féodal ne se formait que d'un consentement réciproque ; il était même de l'intérêt du suzerain de bien traiter son vassal, parce que celui-ci avait le droit de résistance ou de refus de service militaire ; en outre, il pouvait se réfugier dans les villes ou émigrer en masse, ce qui arriva assez souvent. D'ailleurs les seigneurs, comme les vassaux, étaient chrétiens, et la loi chrétienne mettait un frein aux passions, caprices et vexations des grands. Aussi les hommes libres, espérant plus de la justice de la religion qu'ils pratiquaient que de la puissance des seigneurs qu'ils servaient, préféraient céder leur liberté et leurs terres à des évêques ou à des abbés de monastères qu'à des seigneurs laïcs.

Le premier de tous les devoirs féodaux pour le vassal était celui du service militaire, et c'est là qu'il faut rechercher l'origine de la *chevalerie*. Les vassaux envoyaient leurs enfants, tout jeunes encore, dans les châteaux, pour y apprendre de bonne heure le métier des armes, pour se former au beau langage et acquérir ainsi les bonnes grâces du Seigneur. Ces jeunes gens composaient, dans la suite, la *cour* du seigneur, et devaient l'accompagner dans toutes ses expéditions. D'ordinaire, ils l'emportèrent sur les autres par leur courage, leur activité et leurs belles actions, et furent, par là même, en grande estime auprès de leurs seigneurs, qui les comblèrent d'honneurs et de bienfaits. Bientôt les fils cadets des familles nobles et d'autres jeunes gens de grande extraction, abandonnant l'héritage de leurs pères, dans lequel ils n'avaient qu'une faible part à prétendre, se laissèrent séduire par la perspective de fortune et de dignités qui les attendaient au service d'un comte ou d'un puissant, et demandèrent à être admis à la cour seigneuriale, pour y servir en qualité de chevaliers. Ce qui, au commencement, ne fut qu'un service militaire, suite du devoir féodal, devint bientôt une dignité, ou plutôt, une institution très-recherchée et composée de l'élite de la féodalité.

Dans l'esprit de l'époque, dit M. De Gerlache, on prisait si haut l'ordre de la chevalerie qu'on l'assimilait à l'ordre de la prêtrise : le chevalier faisait le serment de défendre la religion avec l'épée, comme le prêtre avec la parole. Indépendamment des intérêts de cette cause sacrée, et en vertu des lois de la chevalerie, les veuves, les orphelins et tous ceux que l'injustice faisait gémir, étaient en droit de réclamer la protection du chevalier et d'exiger pour leur défense non seulement le secours de son bras, mais encore le sacrifice de sa vie.

Ce fut surtout à l'époque des croisades que la chevalerie parut avec le plus d'éclat ; ce fut aussi alors que prirent naissance les ordres religieux et militaires, si célèbres dans toute la chrétienté et qui furent une espèce de chevalerie armée et disciplinée pour la défense de la foi. Telle fut l'origine de l'ordre de Malte, des Templiers, de l'ordre Teutonique, etc.

Après ces temps d'héroïsme religieux, la chevalerie devint plus poétique et perdit, tout en restant guerrière, de l'esprit dont il était primitivement animé : *l'honneur personnel* était maintenant, en grande partie, le mobile qui excitait le chevalier ; ce mot magique enflammait toujours son imagination guerrière et son orgueil naturel tellement qu'il ne respirait que glorieux faits d'armes et hauts exploits. De là l'institution de ces combats particuliers, des joutes et des tournois, où les chevaliers armés de pied en cap entraient dans la lice sur des chevaux magnifiquement équipés, et charmaient les spectateurs, souvent l'élite de la nation, par leur adresse et leur courage. Le vainqueur sortait triomphalement de la lice et était l'objet de la vénération et de l'estime générale.

C'est alors qu'il n'y eut point de noble qui n'ambitionnât et ne sollicitât l'honneur d'être chevalier et qui ne se soumit volontiers aux cérémonies peu flatteuses d'admission. Les souverains eux-mêmes se firent gloire de recevoir cette distinction des mains d'un simple gentilhomme. C'est ainsi que la chevalerie, en passant dans les mains de la noblesse et n'ayant plus pour but que l'honneur, perdit de l'esprit religieux et bien-faisant dont, d'abord, elle était animée, et l'humanité opprimée ne trouvait plus en elle, comme auparavant, un défenseur naturel.

Communes.

La féodalité, dit M. Guizot, a constitué une organisation sociale, une force publique dans les vastes contrées abandonnées à elles-mêmes par la dissolution de l'empire de Charlemagne ; elle a fait de grandes choses et s'est illustrée par de grands hommes, par les croisades, la chevalerie, la naissance des littératures modernes, l'exécution des arts que nous admirons aujourd'hui. Les temps de son règne ont été pour l'Europe moderne ce que furent pour la Grèce les temps héroïques.

Voilà le beau côté de ce régime, mais la médaille a aussi son revers. Comme les seigneurs étaient souverains dans leurs terres et qu'ils étaient en même temps législateurs et juges, ils agissaient souvent arbitrairement et même tyranniquement, regardant le vassal, le serf, le colon, comme un instrument dont ils pouvaient disposer à leur gré. Ce qui mettait le comble à la misère du peuple, c'étaient les guerres particulières, les brigandages de toute espèce, auxquels ils se livraient non seulement les uns envers les autres, mais encore envers des populations complètement désarmées. Dans ces expéditions déplorables on pillait, on brûlait, on massacrait sans distinction d'âge ni de sexe. Un tel état de choses ne pouvait guère durer longtemps. Le peuple, éclairé par les doux rayons du christianisme, devait bientôt s'apercevoir qu'il était maltraité ; dès lors il commença à faire des efforts sérieux pour sortir de l'état malheureux où il se trouvait ; mais il ne parvint que lentement à son but, car, comme le dit très-bien M. De Gerlache, dans l'ordre moral et politique pas plus que dans l'ordre matériel, les choses ne marchent pas par brusques saillies ; elles naissent naturellement ; les plus surprenantes révolutions découlent des faits antérieurs : il ne faut donc pas croire que les communes se soient élevées tout à coup, comme on dit, et par un grand élan de la liberté. Au commencement le peuple s'associa, se coalisa, pour obtenir quelques privilèges ; à fur et mesure qu'il sentit sa force accroître, il s'enhardit et exigea de plus grandes faveurs. Ce qui contribua beaucoup à l'émancipation du peuple, ce furent les croisades. D'un côté, il aurait été bien

difficile de retenir le peuple dans l'état de servitude des premiers temps, dès qu'il eut respiré l'air de liberté dans les plaines de l'Europe et de l'Asie; d'un autre côté, les princes et les seigneurs, épuisés par les sommes immenses que leur avaient coûtées ces expéditions lointaines, dans lesquelles ils avaient voulu paraître avec éclat et magnificence, adoptèrent avec empressement un nouveau moyen de se procurer de l'argent, en vendant au peuple des chartes d'affranchissement. Enfin le commerce et l'industrie, auxquels les croisades avaient ouvert les portes de l'orient, avaient enrichi le peuple à un tel point qu'il n'avait plus besoin de l'assistance ni de la protection des seigneurs. Au contraire, ceux-ci étaient souvent obligés d'avoir recours au peuple, nageant dans l'abondance et fortement constitué sous la bannière de ses métiers.

Il est juste de remarquer ici que les princes belges, plus éclairés que la plupart des seigneurs d'autres pays, et toujours moins inhumains pendant toute la période de la féodalité, allèrent au-devant des vœux de leurs peuples, en leur accordant des privilèges municipaux, et amenèrent ainsi doucement et progressivement l'organisation libre des villes. Cet acte d'organisation qui élevait les villes au rang de *communes*, s'appelait *charte d'affranchissement, privilèges, libertés, franchises*, KEUREN.

Investitures.

En tête du système féodal étaient l'empire et l'église, qui se disputèrent longtemps la supériorité. Les souverains de divers états de l'Europe, et surtout les empereurs, ayant accru le domaine de St Pierre et conféré de riches domaines à un grand nombre d'évêques et d'abbés, prétendaient, d'après les règles du droit féodal, qui régissaient alors la société tout entière, disposer des évêchés, des abbayes et même du souverain pontificat. Les souverains pontifes, défenseurs naturels des droits et des prérogatives de l'Église, ne pouvaient admettre de tels principes, qui auraient donné aux empereurs un pouvoir au-dessus de tout pouvoir. Ils voulaient donc que l'Église de

Dieu, comme le dit Grégoire VII, fût indépendante du pouvoir temporel et affranchie, par conséquent, du lien féodal, qui consistait à faire considérer tous les évêchés et abbayes comme des fiefs dont l'investiture, pour le spirituel comme pour le temporel, appartenait au pouvoir laïc. De là ce combat acharné des empereurs Conrad II, Henri III, Henri IV et Henri V contre la papauté.

Grégoire VII parvint, non sans peines ni sans luttes, à mettre fin aux abus qui désolaient la chrétienté. Ce fut ce grand pontife qui releva de l'abjection l'église avilie et lui donna un éclat inconnu jusqu'alors.

Pendant la lutte engagée entre lui et l'empereur ne se termina qu'en 1122, par un compromis, connu sous le nom de *concordat de Worms* ; le pape reconnut à l'empereur le droit de donner l'investiture temporelle, celle des biens séculiers, en se réservant l'investiture spirituelle, c'est-à-dire, le droit de conférer les titres ecclésiastiques ; la première se faisait par le sceptre, la seconde par la crosse et l'anneau.

De cette manière on établit une ligne de démarcation entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel ; de sorte que l'élection d'un évêque ou d'un abbé devait être entièrement libre et le pouvoir que cette élection lui conférait, étant entièrement spirituel, n'avait pas besoin d'être confirmé par l'empereur. Mais il en était tout autrement pour le pouvoir temporel : comme des domaines ou des biens territoriaux étaient d'ordinaire attachés aux évêchés et aux abbayes, l'investiture de ces biens, qui étaient de véritables fiefs, appartenait au pouvoir laïc. Ainsi l'abbé de St. Trond devait être élu librement par les religieux et confirmé par le pouvoir ecclésiastique ; mais étant en même temps le seigneur de la ville, qui était un fief de l'empire, il recevait de l'empereur l'investiture du pouvoir temporel.

Ce fut ce double caractère de seigneur spirituel et de seigneur temporel, porté par la plupart des évêques et des abbés, qui fut cause qu'il y eut si souvent troubles, confusion, désaccord et même guerres entre le pouvoir laïc et le pouvoir ecclésiastique.

Avoueries.

L'avouerie était une espèce de relation, de tenure féodale, qui naquit de la nécessité de défendre les possessions des églises contre la rapacité de voisins puissants. Les églises et les riches abbayes choisissaient un défenseur ou *avoué*, qu'elles chargeaient de soutenir leurs intérêts dans les cours séculières et, s'il en était besoin, sur le champ de bataille. Charlemagne et Pepin portèrent le titre *d'avoués de l'église de Rome* ; Godefroid-de-Bouillon prit celui *d'avoué du Saint-Sépulcre*. Dans les cas ordinaires, l'avoué d'un monastère ou d'une église était quelque seigneur voisin, qui, en retour de sa protection, jouissait de plusieurs privilèges lucratifs et le plus souvent de terres considérables, qu'il tenait en fief de ses clients ecclésiastiques. L'avoué était le dépositaire de la bannière ou *gonfalon* de l'église, et commandait les hommes qu'elle était tenue d'envoyer à l'armée. Comme une haute-avouerie était une source d'excellents revenus, on s'en disputait souvent le titre à main armée ; souvent aussi les avoués violèrent leurs devoirs en spoliant ceux qu'ils s'étaient chargés de défendre ; enfin il n'était pas rare que tel abbé fût obligé de céder sa place au premier aventurier venu, protégé par quelque comte ou quelque baron puissant, avoué de l'abbaye. Voyez l'histoire des *Hériman*.

